



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-08-1/2024-08-31]

Publicación quincenal

Jeudi 1^{er} août.

L'ONU espère qu'un cessez-le-feu entre la RDC et le Rwanda contribuera à une « désescalade des tensions ». Les Nations Unies ont salué le 31 juillet, l'annonce faite la veille par l'Angola selon laquelle les gouvernements de la RDC et du Rwanda ont convenu d'un cessez-le-feu qui devrait entrer en vigueur le 4 août. « Le mécanisme de vérification ad hoc pour surveiller le cessez-le-feu sera renforcé à cette fin et notre mission de maintien de la paix en RDC (Monusco) a exprimé sa disponibilité à soutenir ce mécanisme, conformément à notre mandat onusien », a dit le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU. *Médiation de l'Angola*. L'annonce du cessez-le-feu a été faite lors de la deuxième réunion des ministres des Affaires étrangères des deux pays, sous la médiation du Président angolais João Lourenço, à Luanda. « Nous espérons que cet accord contribuera à créer les conditions d'une désescalade des tensions entre la RDC et le Rwanda et permettra le retour en toute sécurité des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans leurs foyers. Nous réitérons notre soutien à ces efforts, menés par le Président angolais, à travers le processus de Luanda, et nous encourageons les deux parties à respecter leur engagement en faveur du rétablissement de la paix et de la stabilité en RDC », a dit le porte-parole du Secrétaire général. Le cessez-le-feu doit prendre effet à minuit le 4 août, à la suite d'une trêve humanitaire qui n'a été que partiellement respectée. (ONU Info)

Ituri : 20 rebelles ADF abattus dans les opérations conjointes Fardc-UPDF, en une semaine, à Lolwa. Après un échange des tirs, l'armée a repris le contrôle de Chipemuche où ces rebelles ont abandonné une quantité importante des munitions. Ces affrontements ont occasionné un mouvement des populations vers Mungamba et au centre de la chefferie de Babila Bakwanza. Ces assaillants ont fui vers Lolwa en direction de Mambasa et dans plusieurs localités sur la RN4 pour commettre des exactions contre la population. Ils cherchent à prendre la direction qui débouche vers les périmètres de la Reserve de Faune à Okapi. L'armée a renforcé ses positions pour empêcher leur réorganisation.

Kinshasa : début de la 3e campagne de prise en charge des plaies chroniques à la Polyclinique Charis. Cette activité chirurgicale d'un mois est menée en collaboration avec les spécialistes venus de France. Cette opération vise à diagnostiquer, et traiter toutes personnes ayant une plaie chronique, un ulcère de buruli communément appelée Mbasu. La polyclinique Charis recourt à une technologie moderne pour soigner des plaies compliquées. En mars dernier, plus de 30 patients de l'ulcère de buruli (Mbasu) avaient été traités en deux semaines à la Polyclinique Charis.

Est de la RDC: des agents de l'Observatoire volcanologique de Goma en grève depuis 2 mois. Ils réclament des arriérés de salaire de plus de six mois de la part du gouvernement congolais. Plus de 200 agents de l'OVG sont concernés par cette grève, alors qu'ils sont censés surveiller jours et nuits tous les volcans situés au nord de Goma,

notamment le volcan Nyiragongo. Ce mouvement de grève intervient alors qu'une grande activité a été signalée dans le cratère central d'un autre volcan, celui de Nyamulagira, en éruption depuis le 5 juillet, selon le directeur de l'OVG à Goma. Il a indiqué qu'aucune négociation n'était en cours entre la direction et les grévistes. Ces volcans restent une menace pour les villes de Goma et Gisenyi qui comptent plus de 2 millions d'habitants. (RFI)

Kinshasa : 137 personnes arrêtées, dont le chef de bande "Anti-balle", lors d'une descente policière à Gramalic. Une centaine de machettes ainsi qu'un drone en mauvais état ont été saisis. La police a également fermé le cachot clandestin des membres des Forces du progrès. Cette opération fait suite à l'attaque de la résidence de l'ancien président Joseph Kabila à Kinshasa la veille. Ces jeunes avaient été aussi mobilisés par l'une des parties impliquées dans un conflit foncier dans la commune de la Gombe. Ils s'étaient rendus sur place pour forcer le déguerpissement d'une des parties en conflit. Dans leur élan, ils ont détruit des véhicules et endommagé certains appartements avant de se diriger vers la résidence de l'ex-président Joseph Kabila.

Journée internationale de la femme africaine : Léonie Kandolo encourage les femmes à s'engager pour la bonne marche du pays. La ministre du Genre a encouragé l'engagement de la femme congolaise dans la marche du pays. « La RDC a été le premier pays d'Afrique à inscrire la parité dans sa constitution. Ne pensons pas que les femmes africaines sont des femmes faibles. Les femmes africaines sont au cœur de nos communautés, jouant des rôles cruciaux dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé de l'économie et de la culture. Elles sont au cœur des avancées démocratiques, du dynamisme économique de nos pays. Leur force, leur résilience et leur créativité sont des sources d'inspiration », a rappelé Léonie Kandolo. Le représentant de l'ONU-femme, a insisté sur l'investissement dans l'éducation de la femme africaine : « L'éducation des filles constitue un levier important pour lutter contre la pauvreté, améliorer la santé maternelle et infantile et promouvoir l'égalité de sexe ».

Nouveau report de l'élection du bureau définitif du Sénat. Le bureau provisoire affirme attendre que les familles politiques lèvent le préalable lié à la répartition des postes conformément à l'article 26 alinéa 3 du règlement intérieur du Sénat. Or le premier secrétaire du Sénat, souligne que son bureau n'a reçu aucun rapport provenant des familles politiques sur la répartition des postes au sein du prochain bureau définitif. Cette situation ne permet pas de recevoir les candidatures à partir de ce mardi, comme le prévoyait le calendrier initial.

Kisangani : arrestation de quelques gestionnaires de FRIVAO pour présumée mauvaise gestion. Le ministre de la Justice, Constant Mutamba a fait, le 31 juillet, arrêter et déférer devant le parquet près la Cour d'Appel de la Tshopo, quelques gestionnaires du Fonds destinés aux victimes de la guerre de 6 jours de Kisangani. Selon l'Agence congolaise de presse (ACP) environ 3 163 victimes sur 14 000 identifiées à Kisangani ont été déclarées éligibles à l'indemnisation par FRIVAO. Sur cette liste, seule une centaine de personnes ont déjà touché leur indemnisation.

Vendredi 2 août.

Commémoration du génocide congolais ce vendredi à Kisangani. La RDC commémore le 2 août la journée nationale du Genocost, le génocide congolais pour des gains économiques. La Première ministre, représentante personnelle du Chef de l'Etat, va présider les manifestations. Le Fonds national de réparation des victimes des guerres et des conflits (FONAREV) assure l'organisation de cet événement. Pour les responsables de cette organisation, le Gouvernement a initié cette journée afin de rendre hommage à des dizaines des millions de Congolais morts à la suite des guerres et autres conflits armés qui endeuillent le pays depuis une trentaine d'années. Pour que ces crimes ne tombent pas dans les oubliettes, cette journée du 2 août rappellera désormais à l'opinion nationale et internationale les souvenirs macabres des atrocités, dont le principal mobile reste l'exploitation illicite des ressources naturelles de la RDC. Dans un communiqué de presse, le FONAREV souligne que cette journée porte aussi une double symbolique. D'une part, il s'agit de rendre hommage aux victimes et, d'autre part, de faire un plaidoyer pour une reconnaissance officielle du génocide congolais. **Comprendre le GENOCOST.** Le Genocost est une initiative du Congolese Action Youth Platform (CAYP) [la plateforme d'actions de jeunes Congolais], mise en place pour la reconnaissance du Génocide contre la population de la République Démocratique du Congo. Cette campagne a pour but, la reconnaissance officielle de la date du 2 août comme un jour de commémoration en souvenir de tous ceux qui ont été perdus dans notre longue histoire de violence au Congo. Genocost signifie « le génocide pour des gains économiques ». C'est une combinaison de Génocide et coût, selon les organisateurs. Ils affirment avoir choisi ce terme pour expliquer la nature économique du génocide en RDC. **Genecost à Bunia.** L'Association des survivants des massacres en RDC, section de l'Ituri, a lancé un appel à la solidarité entre ses membres lors de la célébration de la journée du Genocost à Bunia. Fatou Banga, représentante de l'association, a insisté sur l'importance de l'unité et de la fermeté pour que les crimes subis par les victimes de la guerre en RDC au cours des trois dernières décennies ne restent pas impunis. Les intervenants lors de cette cérémonie ont rendu hommage aux plus de 12 millions de Congolais ayant perdu la vie en raison des guerres qui continuent de ravager

l'Est du pays. **Genocost à Beni.** Les organisations de la société civile et de défense des droits de l'homme ont formulé cette demande au cours d'une marche pacifique organisée ce le 2 août à Beni pour marquer cette journée dédiée au génocide congolais. Selon eux : il est temps d'agir : « Nous appelons le Gouvernement congolais et la communauté internationale à prendre en considération ces massacres, ces dégâts humains qui se commettent chaque jour et où les vies humaines sont décimées sans aucun secours, sans aucun appui et sans aucune protection. Nous demandons que justice soit faite ». **Mbuji-Mayi.** Le gouverneur de la province du Kasai-Oriental a organisé un culte œcuménique en mémoire des plus de 12 millions de victimes du génocide congolais perpétré pour des gains économiques. Cette cérémonie a rassemblé plusieurs autorités provinciales, responsables de services étatiques et paraétatiques, ainsi que de nombreuses chorales chrétiennes. Dans le même esprit, un autre culte œcuménique s'est tenu ce jeudi à la cathédrale Saint Martin de **Kabinda**, dans la province de Lomami. Le gouverneur de Lomami, a souligné que cette commémoration vise à lutter contre le silence, la banalisation, le déni de justice et l'oubli des crimes graves commis en RDC. **Dr Denis Mukwege, le prix Nobel de la paix** a estimé, qu'il est temps de mettre fin à l'exploitation, à la souffrance, à l'humiliation et à l'injustice qu'endurent les Congolais. « En cette journée commémorative du génocide congolais, nos pensées vont à toutes les victimes et les communautés martyres qui ont enduré les pires crimes depuis des décennies pour satisfaire des intérêts économiques et géostratégiques ». À **Goma**, la cérémonie a été dirigée par le ministre des Mines, Kizito Pakabomba. Les activités ont débuté par une conférence-débat suivie de témoignages poignants. Les participants ont ensuite visité le cimetière de Kibati dans le territoire de Nyiragongo, où reposent les victimes des bombardements du M23 dans les camps de déplacés. La journée s'est conclue par une exposition de photos et un moment de partage autour d'un verre.

Kinshasa : plus de 50 jeunes des Forces de progrès arrêtés et déférés devant la justice. Le parquet près le tribunal de grande instance de la Gombe a arrêté, le 1^{er} août, une cinquantaine de jeunes des Forces de progrès, une structure proche du parti présidentiel (UDPS), à Kinshasa. Elle a opéré ce coup de filet au lendemain de l'attaque, par ce groupe, de la résidence de l'ancien président Joseph Kabila à la Gombe. Le commissaire provincial de la police de Kinshasa, a expliqué que l'acte de ces hors la loi a dépassé les limites : « Le raide que ce groupe a effectué dans la résidence de l'ancien président de la République ont fait que nous puissions appréhender quelques-uns en flagrance et l'enquête aidant ça nous conduit à identifier le lieu de provenance des malfrats ayant troublé l'ordre public jeudi».

La jeunesse de Goma dénonce la recrudescence de la criminalité. La nuit du 31 juillet au 1^{er} août, deux jeunes ont été tués par des hommes armés aux alentours de 20 h dans le quartier Murara. Ce nouvel incident porte à 12 le nombre de personnes assassinées, notamment des jeunes, en l'espace d'un mois dans la seule commune de Karisimbi. Pour la jeunesse de Karisimbi, la situation devient intolérable. Le président communal de cette structure de jeunes, dénonce le silence des autorités locales. Il réclame des enquêtes pour retrouver les responsables de ces actes.

Samedi 3 août.

Genocost : Bruno Lemarquis dénonce les conséquences humaines désastreuses du conflit dans l'Est de la RDC. Le représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC a rappelé que cette tragédie continue d'affecter gravement les populations congolaises, causant des millions de morts et poussant 7,3 millions de personnes à se déplacer à l'intérieur du pays. « Cette hémorragie doit être arrêtée ». Pour mettre fin à cette crise, il préconise notamment la restauration de l'autorité et de la souveraineté de l'État à travers un processus économique solide. Il plaide également pour la promotion d'une transparence économique et d'une gouvernance inclusive et responsable. Enfin, il appelle au désarmement et à l'intégration sociale des membres des groupes armés. Il a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit, notamment l'exploitation illicite des ressources naturelles et les flux financiers illicites qui en découlent. Selon lui, cela nécessite un effort concerté de tous les acteurs, à tous les niveaux.

Événements de Tchomia en Ituri : l'association culturelle ENTE appelle à une enquête indépendante. D'après les autorités provinciales, les miliciens Zaïre auraient attaqué les positions de la Force navale le matin 31 juillet à Kasenyi, Tchomia et Saba, sur les rives du lac Albert, causant la mort de deux militaires, dont un major, ainsi que 3 blessés parmi les Fardc. Cette attaque aurait conduit à la poursuite des miliciens jusqu'à leur retranchement à Tchomia. Cependant, cette version des faits est rejetée par la communauté locale. L'Association culturelle ENTE, qui représente le peuple Hema, a appelé ce 2 août la Monusco à mener une enquête indépendante sur les événements. Selon l'association, ces victimes ont perdu la vie sur la route devant un camp militaire de la région.

Le peuple Nyali dénonce un « génocide entretenu » pour des gains économiques en Ituri. Selon le président de la communauté Akongo, regroupant le peuple Nyali : « à ce jour, nous avons enregistré plus de 21 000 morts, qui sont entassés dans plus d'une centaine de fosses communes en Ituri. Nous déplorons l'inattention de l'État

congolais. Le génocide qui se passe en RDC est un génocide entretenu et, non combattu, pour des raisons économiques ».

Est de la RDC: le cessez-le-feu entre en vigueur alors que le M23 progresse. L'accord prévoit un cessez-le-feu entre les parties en conflits, sans préciser laquelle et la mise en place d'un plan de neutralisation des FDLR, des miliciens hutus rwandais. Ainsi que l'élaboration d'un plan de désengagement des forces. Le texte est signé par la ministre congolaise des Affaires étrangères et son homologue rwandais. Mais dès le lendemain de la signature de cet accord, l'Alliance Fleuve Congo (AFC) – une coalition de groupes rebelles congolais, dont le M23 - a réagi, annonçant ne pas être automatiquement lié par les conclusions de réunions auxquelles il n'a pas été convié. Bémol également du côté des alliés de l'armée congolaise. « Nous n'allons pas accepter cela, a réagi un membre du groupe de pression Véranda Mutsanga. Nous estimons qu'à partir du 4 août les Wazalendo ont le droit d'attaquer l'ennemi ; sinon les rebelles risquent de progresser. » Un accord donc qui ne fait pas l'unanimité. Jusqu'à présent, une demi-douzaine de cessez-le-feu et trêves ont été décrétés, mais jamais respectés plus de quelques semaines. **Le M23 prend Nyamilima.** Signe de la fragilité de ce cessez-le-feu, à la veille de son entrée en vigueur, les rebelles du M23 ont pris le contrôle de la ville de Nyamilima au Nord-Kivu; en fin de journée samedi. La prise de cette agglomération de 22 000 ménages s'est faite sans combats après le retrait des groupes d'autodéfense dit Wazalendo alliés aux Fardc, selon la société civile locale. Les combattants du M23 ont pris cette localité stratégique qui donne un accès facile vers Ishasha, troisième ville-frontière plus importante de la région entre la RDC et l'Ouganda, et située à environ 200 kms au nord de Goma. Vendredi des affrontements violents entre M23 et groupes armés locaux ont eu lieu dans les localités de Kiseguru, Katwiguru et Kisharo où au moins huit civils ont été tués, selon des sources administratives et sanitaires ; qui ajoutent que ces localités sont passées sous contrôle rebelle. Certains des habitants ont pris la fuite vers l'Ouganda. Ces affrontements et cette avancée des M23 ont eu lieu alors que la trêve négociée par les États-Unis était encore en cours, et juste avant le début du cessez-le-feu négocié à Luanda, un accord entre la chef de la diplomatie congolaise Thérèse Kayikwamba Wagner et son homologue rwandais Olivier Nduhungirehe qui avait suscité peu d'espoir dans la région.

Julien Paluku : « Dans deux ans, l'OCC doit se doter de 6 laboratoires modernes certifiés ». Le ministre du Commerce extérieur a souligné l'importance de cette initiative pour garantir la conformité des produits congolais aux normes internationales, surtout dans le contexte de l'intégration de la RDC à plusieurs marchés mondiaux, notamment la SADC, le marché chinois, américain, européen et africain. « Alors que nous intégrons plusieurs marchés, nous devons nous assurer que tous les produits sortant de la RDC respectent les normes internationales. Et l'outil qui doit nous y aider, c'est l'Office congolais de contrôle « OCC ». Il a annoncé qu'« d'ici 2 ans, il faut s'assurer qu'un minimum de 6 laboratoires accrédités au niveau international soient construits. Cela permettra d'améliorer la qualité de contrôle de nos produits, qu'ils soient destinés à l'exportation ou à l'importation, et de rassurer les consommateurs internationaux que la RDC ne peut exporter aucun produit toxique, impropre ou non conforme. »

Dimanche 4 août.

Plus de 500 civils tués en 2 mois dans le nord de Lubero. Ce bilan a été révélé lors d'une rencontre tenue le 3 août à Butembo et à laquelle ont pris part des chefs coutumiers, des acteurs de la société civile et des notables de l'axe Butembo-Mangurejipa. Ils appellent le Gouvernement à renforcer les effectifs militaires dans la zone, que déserte sa population à cause de la persistance de l'insécurité et demandent aussi aux autorités, de disponibiliser des fonds pour un enterrement digne et sécurisé des victimes, « dont la plupart des corps gisent encore sur le sol ». Les participants ont aussi plaidé pour plus de sécurité pour les leaders locaux, qui sont en proie aux menaces de ces groupes armés.

Naufrage d'une baleinière à Kindu : la société civile accuse les autorités de négligence et de corruption. Bilan : 36 morts, selon le gouverneur de province. Le président de la société civile du Maniema affirme qu'il est inadmissible et intolérable que la vie des citoyens soit prise avec beaucoup de légèreté par les services spécialisés « corrompus », qui autorisent aux propriétaires des bateaux, des baleinières et pirogues motorisées d'embarquer les passagers, en violation flagrante des lois et règlements techniques de navigation intérieure. Il dénonce fait que le Gouvernement n'a pas diligencé des enquêtes pour que les responsables de ces drames à répétition puissent répondre devant la justice.

Kongo-Central : le collectif des jeunes de Moanda porte plainte contre la CGFM pour détournement présumé. Le collectif des jeunes leaders de Moanda (Kongo-Central), a été en justice, au tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe, la Commission de gestion des fonds de Muanda (CGFM), mise en place pour gérer les fonds de 10 millions USD, issus de la redevance pétrolière et destinés à la réalisation des projets sociaux à

Moanda. Selon ces jeunes, depuis que ces fonds ont été mis à sa disposition en 2021, rien de concret n'est réalisé à ce jour sur le terrain.

Ces jeunes leaders accusent cette commission d'avoir détourné un million de dollars américains alloué au financement des structures des jeunes et des femmes mais aussi, le détournement plusieurs autres millions destinés au financement des projets à impact visible, dont les travaux d'électrification de la cité de Moanda. Pour conforter les soupçons des jeunes, Armel Lubadika revient sur les propos de la CGFM, qui avait promis d'appuyer la Regideso, en construisant des forages, pour la desserte en eau potable : « Malheureusement la Regideso n'a pas reçu de financement », regrette le président du collectif des jeunes de Muanda.

Goma : l'organisation « Provide In Action » déplore le blocage de l'aide humanitaire par la DGDA. Cette organisation assiste les familles des personnes déplacées de guerre en vivres et non-vivres depuis le début de l'année 2024. D'après cette structure, environ 39 tonnes d'assistance alimentaire destinées aux déplacés sont bloquées dans l'entrepôt de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) depuis un mois. Le fondateur de Provide in action dit vouloir profiter de la période de trêve humanitaire pour venir en aide aux personnes vulnérables qui vivent dans la précarité et dont certains meurent de faim et déplore le fait que le code d'urgence souvent utilisé pour faire passer les cargaisons d'aide humanitaire au niveau de la DGDA n'est pas respecté. Il craint que ces aliments s'altèrent ou périssent dans ces dépôts. Tous les efforts pour avoir la réaction de la DGDA n'ont pas abouti.

Le ministère de la Justice relance l'indemnisation des victimes de la « guerre de six jours », entre l'Ouganda et le Rwanda, en juin 2000. Ce processus d'indemnisation des victimes avait été suspendu, début juillet, par Constant Mutamba, ministre congolais de la Justice, à cause des soupçons de malversation financière et de mauvais traitement des dossiers des victimes, par la coordination de Frivao (Fonds spécial de réparation de l'indemnisation aux victimes des activités illicites de l'Ouganda). 130 millions de dollars ont déjà été payés par l'Ouganda à la RDC, comme indemnisation sur les 325 millions exigés par la condamnation de la Cour internationale de Justice. La commission de crise, constituée par le ministre de la Justice, a présenté, samedi 3 août, à la banque qui garde ces fonds, un premier groupe de victimes des affrontements entre l'Ouganda et le Rwanda, à Kisangani, en 2000, à indemniser. **Un traitement nouveau.** Amputé de sa jambe droite lors de « la guerre de six jours », Ghislain Mombe fait partie du premier lot de 18 personnes, bénéficiaires de la relance des indemnisations de la guerre de Kisangani, en 2000. « Je vois beaucoup de différence avec la façon dont Frivao nous encadrait auparavant. On nous proposait 250 dollars mais en ce moment, en tant que victime, je vais toucher 2 000 dollars », précise-t-il. La commission de crise, instaurée par le ministre de la Justice, compte accélérer l'opération d'indemnisation tout en poursuivant, en même temps, la contre-vérification des listes de plus de 14 000 victimes Identifiées dans la ville de Kisangani. La priorisation des victimes avec des dommages corporels graves a été demandée par le ministre de la Justice. (RFI)

Ishasha tombe aux mains des rebelles du M23 avant le cessez-le-feu. La cité frontalière d'Ishasha, située dans le groupement de Binza à 60 km de Rutshuru-Centre, a été prise par les rebelles du M23 ce dimanche 4 août en début d'après-midi. Cette capture fait suite à plusieurs heures de combats matinaux à Buganza, la dernière position tenue par les Wazalendo avant l'avancée des rebelles. Désormais, la plupart des grandes agglomérations du territoire de Rutshuru sont sous contrôle rebelle. Cette occupation survient seulement quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, prévu pour ce dimanche, et négocié le 30 juillet dernier à Luanda par l'Angola entre la RDC et le Rwanda. (L'Interview.CD)

Genocost : la NSCC recommande l'instauration d'un tribunal pénal international pour le Congo. La nouvelle société civile congolaise (NSCC) en collaboration avec le réseau congolais des défenseurs des droits de l'homme a organisé une matinée d'échange et de mobilisation à l'occasion de la commémoration du Génocide Congolais ce vendredi 2 Aout à Kinshasa. L'objectif poursuivi ici est de plaider pour que justice soit faite et la reconnaissance du Génocide Congolais au niveau international. « Nous nous sommes réunis ici avec les militants des droits de l'homme, les membres de la Société Civile, juste pour réclamer la reconnaissance de ce génocide... Avec plus de 12 millions de morts, aucune justice tant nationale qu'internationale ne s'intéresse à ce cas précis. Nous sommes ici pour réclamer justice et réparation pour le peuple congolais, ce n'est que rétablir la justice, le peuple congolais est membre de la communauté internationale, il doit bénéficier de la même attention comme l'ont eu d'autres peuples. C'est le cas de Sierra Leone, Rwanda, Yougoslavie, Liban et pourquoi pas le peuple congolais. Nous ne sommes pas ici en train de pleurnicher mais nous sommes en train de nous imposer, de réclamer notre droit reconnu par la Charte des Nations Unies. N'est pas s'intéresser à la souffrance du peuple congolais, c'est faire abstraction à ce qui se pourrait se passer demain dans d'autres pays », a déclaré le Coordonnateur de la NSCC. (Actualité.CD)

Lundi 5 août.

Élection des membres du bureau du Sénat : début ce lundi du dépôt des candidatures. Le calendrier de l'élection du bureau définitif du Sénat a été réaménagé. Le nouveau calendrier prévoit le dépôt des candidatures du 5 au 6 août. L'élection et l'installation du bureau définitif de la chambre haute du Parlement sont prévues pour le 10 août. Suite à la réunion d'harmonisation, la majorité a obtenu six postes, tandis que l'opposition en a obtenu un seul. Les postes attribués à la majorité incluent. L'opposition a obtenu le poste de rapporteur adjoint.

Des médicaments d'une valeur d'1 million USD consumés dans un incendie à Kisangani. Le plus grand dépôt pharmaceutique de Kisangani a pris feu au petit matin du 5 août. Avec une capacité de 1 300 m³, ce local de l'asbl Camekis fournit en médicament toutes les zones de santé de la province de la Tshopo et même le nord de la province voisine du Maniema. L'incendie risque d'avoir des conséquences néfastes dans le secteur de la santé dans la province de la Tshopo, voire au-delà. « Il faut dire que la Camekis distribue les médicaments de lutte contre les trois grandes endémies notamment la tuberculose, le VIH et le paludisme dans toutes les 23 zones de la Tshopo et même dans les quatre zones de santé dans la partie nord de la province du Maniema, explique le médecin directeur de la Camekis. Tous ces malades connaîtront des ruptures de stock. » Ce n'est pas la première fois qu'un tel incendie détruit un dépôt pharmaceutique à Kisangani. Le programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/Sida (PNMLS) fait partie des victimes de cet incendie, la totalité du stock des traitements antirétroviraux a pris feu. (RFI)

Nord-Kivu : le cessez-le-feu non respecté par les parties en conflit. Dans la région de Binza, les combats continuent. Les rebelles du M23, qui occupent de nombreux villages des territoires de Rutshuru, Masisi, Nyiragongo et Lubero, poursuivent leurs attaques et avancées vers de nouvelles zones. De nombreux acteurs politiques de la province du Nord-Kivu saluent ce cessez-le-feu, tout en demandant la création de zones tampon sous la surveillance de la Monusco : " nous demandons la réouverture de la route Goma-Rutshuru-Kanyabayonga, pour désenclaver la ville de Goma, actuellement asphyxiée, entraînant des conditions socio-économiques dramatiques". Dans un communiqué daté du 1er août, l'AFC/M23 a rejeté ce cessez-le-feu. Selon son porte-parole, les conclusions de la dernière réunion de Luanda, à laquelle ils n'ont pas été conviés, ne les engagent pas automatiquement.

Naufrage à Kindu : la société civile exige le limogeage de tous les chefs de services aux beaches. « La société civile du Maniema (Socima) condamne avec la dernière énergie l'inertie, l'inaction si pas la complicité des autorités de tous les services spécialisés opérationnels dans les différents beaches de la ville de Kindu, notamment le représentant de la Division provinciale des transports et communication, le commissariat maritime et autres ». La Socima demande que les concernés soient remplacés rapidement, « parce qu'ils sont complices de la fraude, de la corruption et de l'enrichissement illicite de quelques individus ». La même source exige que des enquêtes fiables soient diligentées par les autorités compétentes, afin que tous ceux qui ont failli à leurs charges répondent de leurs actes. Le bilan du naufrage d'une baleinière au beach Kambole dans la ville de Kindu, dimanche dernier, est passé de 25 à 36 morts, selon le gouverneur de province.

Affaire de l'attaque de la résidence de Kabila : Olive Lembe se constitue partie civile et réclame réparation. L'objectif de cette constitution par l'ex-première dame est d'obtenir la réparation des dommages causés par les prévenus lors de l'attaque de la résidence située dans la commune de la Gombe. Soixante-cinq personnes comparaissent en flagrance devant le tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe. Il leur est reproché des actes de violence, une tentative de déguerpissement forcé, ainsi que l'attaque de la résidence de l'ancien président de la République Joseph Kabila. Les infractions suivantes sont retenues à leur charge : association de malfaiteurs, vols, destruction méchante et tentative de meurtre. La quasi-totalité de ces prévenus se revendiquent comme faisant partie de la « Force du Progrès », un groupe affilié au parti politique UDPS. (Actualité.CD)

Mardi 6 août.

Est de la RDC: le M23 a ressurgi pour des raisons extérieures et non après de violences anti-tutsi. Publié ce mardi 6 août 2024, un rapport d'Ebuteli et du Groupe d'étude sur le Congo (GEC) affirme que les causes de la résurgence de la rébellion du M23 sont principalement extérieures à la RDC. Et ce, contrairement à ce qu'affirme le Rwanda, principal soutien des rebelles actifs dans la province du Nord-Kivu, selon ce document intitulé « La résurgence du M23 : rivalités régionales, politique des donateurs et blocage du processus de paix ». Pour l'institut de recherche Ebuteli et le GEC, le facteur le plus important de la résurgence du M23 est un sentiment d'isolement de la part du Rwanda. En 2021, l'Ouganda et la RDC se sont rapprochés : économiquement, mais aussi sécuritairement avec une opération militaire contre le groupe armé ADF. Les raisons sont donc dans le contexte régional. D'après le rapport, Kigali a eu un sentiment d'isolement lorsque les équipes ougandaises avaient lancé les travaux de construction des routes devant relier les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri à Kampala. Car cela risquait d'exclure le Rwanda du commerce lucratif entre l'est du Congo et la côte de l'Afrique de l'Est, rapporte notre

correspondant à Kinshasa, Pascal Mulegwa. « Cela a contribué à donner à Kigali le sentiment d'être marginalisé et de voir ses intérêts menacés », explique le rapport, qui ajoute que le « M23 est apparu comme un moyen pour le Rwanda de projeter son influence contre l'Ouganda ». Un soutien au M23 qui a continué et qui s'est même accentué après la reprise des relations entre Kigali et Kampala en 2022. « *Pas de preuve d'une recrudescence des violences anti-Tutsis avant la résurgence du M23* ». Le Rwanda ne cesse de marteler la raison d'une supposée violence contre les Tutsis en RDC et la menace que représentent les FDLR, un groupe armé à l'origine composé de génocidaire Hutu rwandais. Pourtant, le rapport balaye les affirmations de Kigali. Pour Ebuteli, « il n'y a pas de preuve d'une recrudescence des violences anti-Tutsis avant la résurgence du M23 ». (RFI)

Beni : le tribunal militaire juge 10 civils pour viol d'enfants. Ces audiences foraines qui vont durer trois jours, se tiennent sur l'esplanade de la mairie de Beni, où des membres de familles des victimes et des curieux y assistent. Les familles des victimes murissent l'espoir de voir les présumés bourreaux de leurs enfants être jugés afin qu'ils répondent de leurs actes conformément à la loi. Les victimes bénéficient de l'accompagnement de l'organisation de défense des droits de la femme la Solidarité féminine pour la paix et le développement Intégral (SOFEPADI).

Beni : l'insécurité baisse à Eringeti à la suite de la collaboration entre l'armée et les jeunes. Selon le président de la jeunesse locale : « Actuellement, ça marche parce que les jeunes se sont approprié la lutte. Cette fois-ci il y a l'accalmie dans la zone d'Eringeti. Le travail doit se poursuivre vers Oicha, là où on a tué les gens vers Maleki. Ce qui reste à faire c'est toujours rester derrière notre armée et puis parler le même langage ». Lorsqu'il y a de bonnes relations entre civils et militaires, rien ne peut échapper à cette force, affirme-t-il.

Nord-Kivu : situation tendue à Nyakakoma. Certaines sources affirment que les rebelles du M23, qui auraient renforcé depuis lundi soir leurs troupes à Ishasha, avanceraient depuis ce matin vers ce village de pêche. Depuis le 5 août, les habitants du groupement de Binza dans le territoire de Rutshuru sont inquiets, consécutivement à la prise, dimanche 4 août par les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda, de la cité d'Ishasha, située à la frontière entre la RDC et l'Ouganda. Quelques habitants de Nyakakoma embarquent, depuis dimanche 4 août, dans des pirogues de pêche pour fuir en direction de Lubero ou de Beni.

Ituri : 3 combattants du groupe Zaïre aux arrêts après les attaques de Tchomia. Ces présumés criminels sont poursuivis pour crimes de guerre, meurtre et participation à un mouvement insurrectionnel. D'après des sources judiciaires, des jeunes munis des fusils, membres du groupe d'autodéfense Zaïre se sont organisés à deux groupes pour attaquer simultanément le 31 juillet dernier les positions de la Force navale à Kasenyi et Tchomia. Leur objectif, était de se ravitailler en armements et munitions pour déloger les forces régulières dans toute la région située sur le littoral du lac Albert, à la frontière lacustre avec l'Ouganda, après avoir reçu une formation militaire des instructeurs rwandais proches du M23 à Mbua, à quelques kms de Tchomia. L'avocat général à l'auditorat supérieur militaire indique qu'une information judiciaire est ouverte contre le général auto-proclamé de cette milice Mandro, l'ancien seigneur de guerre chef Kawah Panga Mandro, en fuite, et d'autres leaders de ce mouvement armé.

Les révélations du procès des membres de la Force du Progrès : 5000 dollars pour exécuter une décision de justice, vols, pillages et attouchements. Lundi, l'audience s'est concentrée essentiellement sur l'identification des 76 prévenus impliqués dans cette affaire complexe, qui mêle politique, justice et violence urbaine. Le procès, qui a débuté le week-end dernier, s'est tenu dans une atmosphère tendue. Parmi les accusés figurent plusieurs jeunes affiliés à l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), le parti au pouvoir. Le tribunal a rapidement dû se déclarer incompétent pour juger 11 prévenus mineurs, qui seront transférés devant un tribunal pour enfants. **Les déclarations de Kennedy, figure clé du procès.** Ngandu Wa Ngandu Kennedy, s'est présenté comme un responsable provincial de la Force du Progrès (fédération de Lukunga), un groupe affilié à l'UDPS. Devant les juges, il a expliqué comment il s'était retrouvé impliqué dans cette affaire, affirmant qu'on lui avait offert 5000 dollars pour participer à une tentative de déguerpissement forcé d'un immeuble à Gombe, en proie à un conflit foncier. Il a également déclaré que des agents du parquet avaient déjà eu recours à leurs services pour exécuter certaines décisions de justice. Quant à l'attaque de la résidence de Joseph Kabila, Kennedy a nié toute responsabilité, affirmant que lui et son équipe avaient été pris pour cible par la garde de l'ancien président. Cette version des faits a été vivement contestée par les avocats de Marie-Olive Lembe, qui s'est constituée partie civile pour obtenir réparation des dommages subis. (Actualité.CD)

Lubero : au moins 40 agents du PDDRCS réclament leurs arriérés de 23 mois. Malgré leur situation, ces agents continuent à assurer un service minimum. Ces agents ont demandé l'accompagnement des partenaires qui travaillent avec le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS), de la communauté internationale pour bénéficier de leurs salaires. Ils poursuivent leur sit-in.

Mercredi 7 août.

Le président Tshisekedi accuse son prédécesseur Kabila d'être derrière la rébellion de l'AFC. « L'Alliance Fleuve Congo, c'est lui », a déclaré Félix Tshisekedi en faisant référence à Joseph Kabila et au mouvement politico-militaire, dont fait partie le M23. L'Alliance Fleuve Congo, c'est ce mouvement politico-militaire lancé en décembre 2023 par Corneille Nangaa, ancien président de la Commission électorale congolaise. Ce regroupement compte en son sein le M23, groupe rebelle soutenu par le Rwanda voisin. Ce lien entre l'AFC et Joseph Kabila a déjà été fait plusieurs fois par des proches du pouvoir, notamment par le chef du parti présidentiel Augustin Kabuya en avril dernier. Mais cela n'avait jamais été le cas directement par le président lui-même. Il accuse désormais l'ancien chef de l'État, son ancien allié au début de son premier mandat, de préparer « une insurrection ». Félix Tshisekedi qui est aussi revenu sur le rôle du Rwanda dans ce conflit, qualifiant le président Paul Kagame de « criminel ». Il a réaffirmé sa ligne concernant des négociations : « Au grand jamais, tant que je serai président, j'aurai en face de moi le M23 ou l'AFC. » En revanche, il se dit ouvert à des « discussions » avec son homologue rwandais : « Mais ce n'est pas pour arriver au mixage des combattants dans l'armée. » Le président évoque de nouvelles discussions, mercredi 7 août, dans le cadre du processus de Luanda. (RFI)

Le Conseil de sécurité autorise la Monusco à fournir un soutien logistique à la mission de la SADC. La Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en RDC (SAMIDRC) opère depuis décembre 2023 dans l'est de la RDC, où s'affrontent l'armée congolaise et des groupes armés. La SAMIDRC compte des soldats de l'Afrique du Sud, de Tanzanie et du Malawi. Par sa résolution, le Conseil autorise la Monusco, à soutenir la SAMIDRC en renforçant la coordination, l'échange d'informations et l'assistance technique, ainsi qu'en lui permettant de faire appel aux moyens logistiques et aux capacités militaires de la Monusco, dans la zone de déploiement de celle-ci. Il s'agit notamment pour la Monusco de fournir des conseils et un appui techniques concernant la protection des civils, y compris les femmes et les filles, la protection de l'enfance, la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits, la prévention des dommages causés aux civils, la coordination civilo-militaire, le désarmement et la gestion des armes et des munitions.

Goma : plus de 15 maisons dévalisées lors des attaques des bandits armés en 2 jours, dans la commune de Karisimbi, ville de Goma (Nord-Kivu). Lors de toutes ces attaques armées, il n'y a pas eu perte en vie humaine mais dans leurs visites, ces bandits ont emporté des sommes importantes d'argent, des téléphones et des téléviseurs. Dans le quartier Mabanga-sud, sur les avenues Mushanyanya et Amani, les bandits ont visité plus de dix maisons ; dans le quartier Kasika, sur l'avenue Mweso, des bandits ont dévalisé plus de cinq autres.

Une enquête de MSF révèle une fréquence élevée de violences contre les femmes dans les camps de déplacés à Goma. Cette enquête a été réalisée auprès de ménages déplacés vivant dans quatre camps abritant plus de 200 000 personnes à l'ouest de Goma. Les résultats indiquent qu'une jeune femme sur dix a déclaré avoir été violée entre novembre 2023 et avril 2024. La principale forme de violence demeure la violence sexuelle, mais les violences physiques et psychologiques sont également fréquentes, selon le rapport. « Cette année encore, les survivantes de violences sexuelles racontent être agressées par des hommes, souvent armés, dans les forêts et les champs où elles doivent se rendre pour la collecte de bois de chauffe ou de nourriture. Elles font aussi état de nombreuses violences quotidiennes commises à l'intérieur des camps. Leur précarité, ainsi que celle de leurs abris de fortune, les rendent particulièrement vulnérables à ce type d'actes », a affirmé la coordinatrice d'urgence pour MSF à Goma.

L'opposition juge la situation du pays « catastrophique » huit mois après les élections. Dans leur déclaration, la quinzaine de partis politiques et mouvements citoyens appelle l'opposition politique et la société civile « à agir à l'unisson contre la montée en puissance de la dictature, la violation de la constitution, les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques, la malversation financière, la corruption généralisée, l'impunité, l'inflation galopante et la vie chère. »

La force du progrès de l'UDPS se définit comme « une structure des jeunes qui défend les acquis de l'actuel président de la République ». C'est en ces termes que se sont défendus les 70 prévenus membres de cette organisation à l'audience publique de flagrance devant le Tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe. « Il n'y a aucune différence entre la Force du progrès et les combattants. La Force du progrès fait partie intégrante de l'UDPS. Notre objectif est de préserver les acquis du chef de l'État. Nous œuvrons pour la paix et la quiétude de la population et luttons pour que cette tranquillité ne soit pas troublée par les kulunas ». Les prévenus sont poursuivis pour diverses infractions, dont association de malfaiteurs, tentative de meurtre, destruction méchante, et rébellion.

Le ministre de la Justice met en place une commission pour enquêter sur la mafia dans l'appareil judiciaire et les mauvaises pratiques judiciaires dont sont victimes les justiciables, personnes physiques et morales. Cette

commission va se déployer sur l'ensemble du pays pour récolter toutes les dénonciations des actes mafieux commis dans les dossiers judiciaires et pénitentiaires, indique ce document.

Jeudi 8 août.

Respectez l'accord de cessez-le-feu: Les évêques catholiques aux gouvernements de la RDC et du Rwanda. Les membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) exhortent les gouvernements de la RDC et du Rwanda à respecter l'accord de paix récemment signé visant à apporter la stabilité à l'est de la RDC. Dans une déclaration du 30 juillet qui a marqué une étape importante dans les efforts diplomatiques visant à mettre fin aux conflits violents dans l'est de la RDC, la présidence angolaise qui avait servi de médiateur pour les pourparlers de paix a annoncé qu'un cessez-le-feu avait été conclu et qu'il prendrait effet à partir du 4 août. Cependant, le cessez-le-feu négocié aurait été violé avant même d'entrer en vigueur, car des violences ont éclaté entre les parties en conflit. Dans une déclaration publiée le 7 août, les membres de la Cenco reconnaissent la valeur de l'accord de cessez-le-feu et exhortent les deux pays africains à adhérer aux conditions énoncées dans l'accord. "La Cenco exhorte les gouvernements du Rwanda et de la République démocratique du Congo à respecter cet accord", déclarent les évêques catholiques. Ils en appellent à la solidarité des partenaires internationaux pour "soutenir efficacement" la feuille de route du cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur le 4 août. "Toutes les parties devraient prendre en considération le besoin pressant de permettre à toutes ces femmes, enfants et hommes, déplacés par la force de l'insécurité récurrente, de vivre dans la dignité et la paix dans leurs pays d'origine en tant que personnes créées à l'image et à la ressemblance de Dieu", affirment les chefs de l'Église catholique dans leur déclaration du 7 août. Ils expriment en outre un optimisme prudent, notant que si cet accord est un "développement positif, il n'est pas le premier du genre". "Tout en félicitant tout le monde pour ce petit pas en avant, nous rappelons que ce n'est pas le premier accord signé entre les gouvernements du Rwanda et de la RDC. Tous les accords précédents ont été brillamment violés et les différents rapports y afférents n'ont pas donné lieu à des sanctions", affirment les membres de la Cenco. (ACI Afrique)

MIBA : la délégation syndicale annonce la reprise de la production. La Société minière de Bakuanga (MIBA) va bientôt relancer ses activités de production minière. C'est ce qui ressort de la réunion que le conseil d'administration a eue avec la délégation syndicale de cette entreprise le 7 août. Les discussions ont été centrées sur la paie des agents et aussi des stratégies à adopter pendant cette période de reprise des activités d'exploitation du diamant au polygone minier. Le président de la délégation syndicale a enfin appelé le personnel à l'unité, à bannir le tribalisme, la haine à protéger l'outil de travail et leurs intérêts mais aussi ceux de l'entreprise.

Maniema : situation confuse autour de la paie du personnel administratif et agents de Santé. Selon le coordonnateur du syndicat des professionnels et agents administratifs de Santé de la province du Maniema plusieurs centaines de personnes n'ont pas reçu leurs salaires, sans aucune explication. Il affirme cependant que les listes de paie qui étaient envoyées reprenaient les noms de tous les agents, mais dit ne pas comprendre pourquoi leurs salaires n'ont pas été débloqués. Il appelle à l'implication des services compétents afin que cette situation puisse trouver un dénouement heureux dans un bref délai de 72 heures, faute de quoi, « la masse ouvrière va se prendre en charge ».

Rébellion du M23 en RDC: 26 prévenus, dont 21 sont en fuite, condamnés à mort par la justice militaire. Le verdict de la cour était attendu, et le sort des prévenus n'a pas surpris, compte tenu des accusations portées contre eux. Même les cinq prévenus présents physiquement à la barre ne semblaient pas étonnés. Parmi les personnes condamnées par contumace : Corneille Nangaa, coordonnateur de l'Alliance fleuve Congo (AFC), mouvement politico-militaire lancé en décembre 2023 depuis Nairobi et incluant le M23. La cour a ordonné « la confiscation de ses biens ». Le tribunal a souligné le rôle de M. Nangaa, ancien président de la Commission électorale nationale indépendante en RDC (Céni), en tant que chef hiérarchique dans ces activités qualifiée de criminelles du M23, soutenu par le Rwanda, dans l'est de la RDC. Dans ce procès ouvert le 24 juillet, l'accusation avait réclamé 25 peines capitales et une peine de 20 ans de prison. Dans la liste des prévenus également : le président du M23 Bertrand Bisimwa, son chef militaire Sultani Makenga ou encore ses porte-parole Willy Ngoma et Lawrence Kanyuka. Il a fallu à la cour deux semaines pour débiter et clôturer ce procès. Un délai que les avocats de la défense ont critiqué, dénonçant « un procès expéditif ». Du côté du parquet militaire en revanche, on estime qu'il s'agit d'un procès historique qui devrait également servir de leçon. Pour sa part, Corneille Nangaa, dont la femme, l'oncle et le beau-frère sont également condamnés à mort, espère toujours un dialogue direct avec Kinshasa, rejetant l'accord de cessez-le-feu signé à Luanda par son pays et Kigali sous l'égide des États-Unis. (RFI)

Monkeypox sur la voie d'être une urgence sanitaire de sécurité en Afrique, la RDC compte déjà plus de 450 morts. "La semaine prochaine, nous nous apprêtons à déclarer la variole de singe comme une urgence sanitaire de sécurité continentale. Ceci pour permettre notamment le renforcement des systèmes de santé des pays africains,

l'élimination de la maladie, et l'implication de la communauté internationale dans la riposte contre cette épidémie de variole de singe, avant qu'elle ne devienne une pandémie", a déclaré le docteur Jean Kaseya, directeur général de l'agence de santé de l'Union africaine (CDC Africa) La RDC est l'un des pays les plus touchés par cette maladie. De ce fait, une équipe de riposte contre le MonkeyPox y est basée pour assurer le travail contre cette maladie. Selon CDC Africa, la RDC est en négociation avec le gouvernement japonais pour la livraison de 2.500.000 doses de vaccins. Au 3 août, la RDC a enregistré plus de 14.479 cas confirmés et suspects de Monkeypox. Et 455 décès, soit une létalité d'environ 3 %. (**Actualité.CD**)

Kinshasa : présentation de plus de 200 auteurs présumés des troubles au Palais du peuple. Ces échauffourées ont opposé, mardi dernier, deux camps du parti présidentiel lors de la clôture de l'opération de réception des candidatures pour l'élection des membres du bureau définitif du Sénat. A la veille de ce scrutin, le commissaire provincial de la police nationale de Kinshasa, avait interdit à toute personne non concernée de faire le déplacement vers le Palais du peuple.

Vendredi 9 août.

Tshopo : 842 425 enfants attendus pour la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Cette campagne est organisée avec l'appui des partenaires techniques et financiers du Gouvernement dont l'OMS, l'Unicef, Gavi et autres. Elle se déroule dans les 23 zones de santé de la Tshopo du 8 au 10 août. Cinq cas de type variant 2 ont été enregistrés dans cette province. Et selon le représentant des partenaires financiers et techniques de la RDC, il n'existe pas de traitement curatif pour cette épidémie si ce n'est que la vaccination. La stratégie adoptée pour cette campagne est le porte-à-porte. En vue de sa réussite, le vice-gouverneur de province, sollicite l'implication et l'engagement de tout le monde : les parents, les leaders communautaires et les autorités.

Goma : 16 détenus recouvrent la liberté à la prison de Munzenze. La libération de ces détenus a coïncidé avec la visite d'inspection de la ministre des Droits humains dans cette prison. La ministre est allée s'enquérir de la situation des détenus et proposer des pistes de solution pour le désengorgement de la prison. Selon le directeur de la prison, la visite de la ministre lui a permis de se rendre compte de la situation des détenus afin de faire un plaidoyer auprès des autres responsables publics pour l'amélioration des conditions de vie en détention.

Des membres d'un groupe proche de l'UDPS condamnés à mort pour l'assaut sur la résidence de l'ex-président Kabila. Six membres de la Force du progrès, un groupe affilié au parti UDPS au pouvoir, ont été condamnés à mort jeudi 8 août. Ils ont été reconnus coupables de plusieurs infractions, dont association de malfaiteurs et tentative de meurtre par le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe, après avoir participé à un déguerpissement forcé d'un immeuble ainsi qu'à l'attaque de la résidence de l'ancien président Joseph Kabila. Dans cette affaire, 49 prévenus des 65 poursuivis ont été acquittés. Parmi les six condamnés à mort figure Ngandu Wa Ngandu Kennedy, surnommé « anti-balle ». Il est l'un des chefs de la Force du progrès, que l'opposition considère comme une milice du parti au pouvoir. Selon la partie civile, représentée par Olive Lembe Kabila, l'épouse de l'ex-président, « anti-balle » était présent avec ses hommes lors de l'assaut contre la résidence. Ce même jour, ils avaient participé à une autre opération de déguerpissement liée à un conflit foncier, à quelques centaines de mètres de la résidence de l'ancien président. Une dizaine d'autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de cinq à dix ans de prison. (**RFI**)

Beni : recrudescence du vol des produits agricoles à Sayo, faute de fiche d'identification des agriculteurs. Les agriculteurs du quartier Sayo dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) se plaignent de la recrudescence des vols de leurs produits, notamment le cacao et la banane plantain, depuis le début des récoltes. Ils estiment que « les autorités ont échoué à protéger les civils et leurs biens. Les représentants du quartier Sayo reconnaissent ce fléau et proposent l'identification de tous les agriculteurs et de leurs champs. Le chef du quartier Sayo, reconnaît cette situation. Selon lui « le système d'identification des agriculteurs devrait réduire ce problème, car les fiches d'identification mentionnent également les produits cultivés. » Une grande variété de produits agricoles est produite dans le quartier Sayo, notamment le cacao, l'huile de palme, l'arachide, le maïs, le manioc, l'ananas et la banane plantain.

RDC-Rwanda : Cyril Ramaphosa pour un cessez-le-feu permanent et le renforcement des relations de coopération. Le cessez-le-feu entre la RDC et le Rwanda est en vigueur depuis le 4 juillet, à la suite d'une réunion ministérielle entre les délégations des deux pays, qui a eu lieu à Luanda, avec la médiation angolaise. Le Président sud-africain a estimé que cet acte était extrêmement important et devait être célébré. « J'ai eu l'occasion de remercier le Président João Lourenço pour ses efforts pour réaliser cet exploit. Ce qui est prévu maintenant, c'est que ce cessez-le-feu soit permanent et que les pays concernés continuent à faire des efforts pour renforcer cette

relation ». L'Afrique du Sud est l'un des pays contributeurs de troupes dans la mission de paix de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SAMIDRC).

Haut-Katanga : Lemarquis et Kyabula se liguent pour la sortie des enfants des mines. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations Unies et coordonnateur des affaires humanitaires en RDC et le gouverneur du Haut-Katanga ont levé l'option, le 8 août, de sortir les enfants des mines de cette province. « Les agences des Nations Unies travaillent notamment sur la question des enfants qui travaillent dans les mines, comment prévenir ce phénomène, mais également comment faire en sorte que les enfants qui sortent des mines puissent continuer leur éducation soit avoir une formation professionnelle ». Le gouverneur du Haut Katanga a, pour sa part, préconisé la mise en place de formations professionnelles axées sur le secteur agricole, la pisciculture, la pêche et l'élevage notamment. La question des rapatriés et la situation humanitaire dans la zone de Pweto ont également été au centre de la rencontre entre ces deux personnalités. Environ 11 000 réfugiés ont été rapatriés dans cette zone, nécessitant une intervention des Nations Unies.

Le député provincial Bienvenue Lutsumbi alerte sur le surpeuplement de la prison de Butembo. Cette prison héberge actuellement 1 355 détenus, pour une capacité d'accueil de 250 personnes. Parmi les 1 355 détenus qui y sont gardés, seuls 151 ont déjà été jugés. Plus de 90 % de ces prévenus relèvent du parquet militaire. En raison du surpeuplement, la prison de Kakwangura enregistre un nombre élevé de personnes malades, avec une fréquence préoccupante de décès. Près de 50 cas de décès ont été signalés depuis le début de l'année 2024.

Mbandaka : une table-ronde sur l'autonomisation de la femme. Cette activité vise à rehausser le niveau de vie de la femme, car son extrême pauvreté contraste avec les ressources naturelles de la province. Les participantes ont formulé des recommandations parmi lesquelles, la sensibilisation et le réseautage des femmes de l'Équateur. Outre l'exposé sur le changement climatique, ces femmes ont également été formées sur la participation des femmes leaders aux activités génératrices de revenus.

Kwilu : 5 225 nouveaux déplacés en difficulté à Manzasay, après avoir fui les Mobondo. « Nous comptons 5 225 déplacés, surtout des femmes et enfants, qui occupent actuellement cinq sites dont les écoles et l'ISP. Ils ont peur car bientôt c'est la rentrée scolaire et le retour de la saison de pluie. Nous demandons au Gouvernement de s'occuper de tous ces déplacés qui sont des déplacés oubliés ». L'aide humanitaire attendue devrait être des matelas pour permettre à ces déplacés de bien dormir mais également une aide alimentaire et surtout les manuels scolaires pour faire en sorte que ces enfants débutent les cours à la rentrée prochaine.

Nord-Kivu : Le Gouverneur militaire remet 86,565 tonnes d'aide humanitaire aux déplacés de guerre à Goma. Cette aide, apportée par la Première ministre lors de son récent passage à Goma, comprend 1 828 sacs de farine de maïs, 690 sacs de riz, 443 bidons d'huile, 100 sacs de haricots de 100 kg, des sacs de détergent et 17 sacs de sucre. « Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos populations sont des déplacés de guerre. Nous comptons environ 5 millions de déplacés, dont au moins 2,7 millions dans la ville de Goma et ses environs. Certains se trouvent dans des familles d'accueil, tandis que d'autres sont répartis dans le Grand Nord, ainsi qu'à Bweremana et Minova. Le cheval de bataille du chef de l'État, c'est de renforcer les capacités de l'armée pour permettre à la population de rentrer dans leurs milieux d'origine dans un délai raisonnable. Donner une assistance aux déplacés est essentiel, mais la vraie solution reste leur retour chez eux. » (L'Interview.CD)

Samedi 10 août.

Nord-Kivu : plus de 1000 hectares d'arbres plantés en deux ans, autour du Parc National des Virunga, dans les territoires de Beni, Lubero, Rutshuru et Nyiragongo. Ce reboisement s'inscrit dans le cadre du projet « Climat Virunga », mené par le Parc National de Virunga avec le soutien financier et technique du Jardin botanique de Meise et de la région flamande de Belgique. Ce projet vise à planter 1 500 hectares d'arbres pour promouvoir la reforestation et lutter contre le changement climatique. Ce projet, qui implique les communautés locales, a permis de créer des emplois et de renforcer les relations entre les communautés riveraines et le Parc National de Virunga.

Le Gouvernement supprime les taxes sur la farine de maïs. Au cours du conseil des ministres du vendredi 9 août, le Gouvernement a adopté une série de mesures visant à lutter contre la vie chère en RDC. Il s'agit notamment des taxes et redevances sur le maïs, qui constitue la base de l'alimentation de la majorité des Congolais.

Lutte contre la vie chère en RDC : Suppression des taxes sur le maïs. Lors du conseil des ministres du vendredi 9 août, le Gouvernement de la RDC a décidé de supprimer ou de réduire certaines taxes et redevances sur le maïs et la farine de maïs. Ces ajustements concernent vingt-quatre actes fiscaux et parafiscaux, dont certains seront totalement supprimés, tandis que d'autres verront leurs taux réduits de 5%, 25%, voire 50%. En matière de

régulation du marché intérieur, le Gouvernement, sous la direction de la Première ministre, a décidé d'évaluer et de certifier les stocks de maïs existants, ainsi que ceux en transit ayant déjà traversé les frontières. Il sera également question de surveiller et de contrôler les prix pratiqués avant la mise en œuvre des nouvelles mesures, ainsi que de vérifier le taux de change appliqué par les grands importateurs et distributeurs. Une autre mesure importante concerne l'élimination des barrières illicites qui contribuent à l'augmentation des prix des biens de première nécessité. (L'Interview.CD)

La RDC candidate au Conseil des droits de l'homme et au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle est déterminée à saisir l'opportunité que lui offriront les élections prévues en 2024 et en 2025 au Conseil de sécurité et au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Les deux candidatures de la RDC, avaient été endossées par l'Union africaine, au cours de la 4eme session ordinaire du conseil exécutif tenu les 14 et 15 février 2024 à Addis-Abeba. Lors du conseil des ministres du 9 août, la ministre des Affaires étrangères a détaillé le plan stratégique de campagne, les activités clés, incluant le lancement officiel, les tournées internationales, ainsi que les engagements diplomatiques jusqu'à la tenue des élections. Elle a sollicité la mise en place d'une task force chargée de la stratégie de plaidoyer et lobbying auprès des autres Etats membres de l'ONU.

RDC : l'ONU note 2 355 violations des droits de l'homme en 6 mois. Selon ce rapport, au Nord-Kivu, le Petit-Nord, reste la partie du territoire la plus affectée, avec 682 violations et atteintes aux droits de l'homme. En particulier, les membres du M23 ont commis 212 atteintes, ceux des Nyatura 88 cas, ceux des FDLR 56 cas et ceux de divers autres groupes armés, 56 cas. Au Grand Nord, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme a documenté au total 474 violations et atteintes aux droits de l'homme. Les groupes armés ont été responsables de 312 cas, notamment les ADF 152 cas, les Mai-Mai 127, et le M23 17 cas. Les agents de l'Etat sont quant à eux responsables de 162 violations, soit avec 78 violations. En Ituri, malgré la signature par les membres de groupes armés et leaders communautaires d'engagements de cessation des hostilités, les attaques contre les populations civiles ont persisté. Le BCNUDH a documenté 333 violations et atteintes aux droits de l'homme, dont 290 atteintes commises par les groupes armés, en particulier la CODECO 142, les ADF 97 cas, le groupe Zaïre 22 cas. Les agents de l'Etat sont responsables de 43 violations des droits de l'homme. Dans la province du Tanganyika, le BCNUDH a documenté 174 violations et atteintes aux droits de l'homme.

Kolwezi : Bruno Lemarquis et Fifi Masuka échangent sur la présence des enfants dans les mines. En séjour à Kolwezi le coordonnateur résidant du système des Nations unies en RDC a rencontré le 9 août, à Kolwezi la gouverneure du Lualaba, Fifi Masuka. Ils ont parlé de la présence des enfants dans les sites miniers. En juin dernier, l'Unicef, avait affirmé que plus trois cent mille enfants travaillaient dans les sites miniers artisanaux dans les provinces de Lualaba et Haut-Katanga. Son représentant en RDC, avait expliqué que ces enfants soumis à des travaux dangereux, contribuaient à la production de la chaîne d'approvisionnement de minerais notamment le cobalt.

Le trafic suspendu depuis près de 2 mois sur la route Beni-Kanyabayonga. Cette situation est due à l'occupation du territoire de Rutshuru par les rebelles du M23. Cette situation a gravement perturbé le fonctionnement de plusieurs agences des transports à Beni. Pour faire face à cette situation, la plupart de ces conducteurs qui desservaient l'axe Beni-Kanyabayonga se sont réorientés vers l'axe Beni-Kasindi. Cette situation crée des tensions entre eux à raison de la concurrence pour attirer les passagers.

Kasaï-Oriental : début des travaux de modernisation de la RN2. Ce tronçon de 280 kms relie Mbuji-Mayi à Kabinda-Mbanga, dans les provinces du Kasaï-Oriental et de la Lomami. Les travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du Projet d'appui à la connectivité et au transport (PACT), sont financés par la Banque mondiale. Le projet comprend l'élargissement et la modernisation de la route, avec pour objectif, l'asphaltage de cette voie.

Sénat : l'élection et l'installation des membres du bureau définitif fixées à lundi prochain. D'après le nouveau calendrier rendu public le 10 août par le bureau provisoire du Sénat, le bureau de réception des candidatures a été rouvert entre 12 et 18 h afin de permettre aux différents candidats de retirer et substituer leur candidature. Le Premier ministre honoraire, Jean-Michel Sama Lukonde a été confirmé, vendredi 9 août, comme étant le candidat unique de l'Union sacrée de la nation, au poste de président du bureau définitif du Sénat.

Nord-Kivu : la société civile demande à Félix Tshisekedi de mettre fin au cessez-le-feu "unilatéral" et d'organiser des opérations militaires foudroyantes sur les fronts. La société civile forces vives section Nord-Kivu n'est pas convaincue du cessez-le-feu comme panacée pour un retour à la paix dans l'est de la RDC, où le M23-RDF décime avec la bénédiction du Rwanda et de l'Ouganda. Persuadée que le M23-RDF/AFC n'arrêtera jamais son intention expansionniste, cette structure demande à Félix Tshisekedi à mettre fin au cessez-le-feu, qui du reste n'est respecté que par l'armée congolaise, et, à cet effet, organiser des opérations militaires foudroyantes sur

toutes les lignes des fronts pour reconquérir les espaces sous contrôle de l'ennemi. Par ailleurs, elle recommande au chef d'état-major général des Fardc de procéder à la suspension de plusieurs commandants et de remettre toutes les opérations au seul commandant de la 34^{ème} région militaire, fort de ses bons résultats palpables réalisés en 2013. Elle accuse, en outre, les forces armées de la RDC de laisser les espaces à l'ennemi, faisant la défensive et le repli stratégique de longs kilomètres sans initiative de reconquête des espaces sous le joug du M23. Dans un rapport rendu public jeudi par la Lutte pour le Changement (Lucha), le M23-RDF contrôle à ce jour un total de 101 agglomérations dans 4 territoires du Nord-Kivu depuis son retour en 2021, soit 14 depuis le mois de juillet dernier, ce, sous la trêve humanitaire de deux semaines initiée et prolongée par les USA. Ces dernières sont essentiellement situées dans le territoire de Rutshuru, (**Actualité.CD**)

Dimanche 11 août.

La Synergie des syndicats des enseignants lance un préavis de grève à l'approche de la rentrée scolaire. Ce mouvement intervient à quelques semaines de la rentrée scolaire 2024-2025 et met en garde le Gouvernement face à une situation qui pourrait paralyser l'éducation primaire et secondaire dans tout le pays. Parmi les principales revendications, les enseignants demandent un nouveau barème salarial uniforme, applicable à tous, afin de garantir la qualité de l'enseignement. Ils plaident également pour la suppression de la prise en charge des frais scolaires par les parents au niveau secondaire et réclament une retraite digne pour l'ensemble des enseignants. Les syndicats ont aussi appelé à la convocation, avant la rentrée scolaire, des États généraux de l'Inspection générale de l'enseignement. Cette rencontre devrait permettre de traiter plusieurs questions, notamment les primes pour fonctions spécifiques et itinérantes, ainsi que la gestion des frais générés par les évaluations certificatives. En outre, la Synergie des syndicats des enseignants souhaite l'intégration de représentants des enseignants dans le comité de gestion de la Caisse nationale de sécurité sociale des agents publics de l'État (CNSSAP). Ils ont également exigé le paiement des arriérés pour les enseignants non pris en compte (NU et NP) ainsi que les primes impayées des intervenants aux évaluations certificatives précédentes.

Kinshasa : le gouverneur sollicite l'appui de l'armée pour l'assainissement de la ville, dans le cadre d'une opération "coup de poing" qui sera lancée dans les prochains jours. Il a rappelé que la grande opération « coup de poing » mise en place, consiste à curer les rivières, dessabler et nettoyer la ville. Kinshasa a aujourd'hui 3 420 000 tonnes de déchets disséminés dans les 24 communes », a poursuivi le gouverneur. « Nous estimons que la situation est grave. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons l'armée pour nous accompagner par le génie militaire, le Service national et tous les autres corps pouvant nous aider à aller de l'avant. Il est questions d'assainissement, de réduire les embouteillages, de réinsertion de la jeunesse, de délinquance juvénile par des Operations ».

Le Gouvernement vise une rentrée scolaire 2024-2025 apaisée. « Dans la perspective d'une rentrée scolaire apaisée, dans tous les secteurs de notre système éducatif, la Première ministre a relevé la nécessité de la réactivation du processus de dialogue par toutes les parties prenantes en vue d'une prise en charge par le Gouvernement des revendications pendantes », a déclaré le porte-parole du Gouvernement. Elle a encouragé la ministre de l'Éducation nationale à organiser, dans les prochains jours à Bibwa, un cadre de concertation avec les acteurs de son secteur. Des encouragements similaires ont été adressés à la ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Éducation nationale : début des négociations Gouvernement-banc syndical pour une rentrée scolaire apaisée, le 10 août à Kinshasa. Cet apaisement passe par l'amélioration des conditions de travail des enseignants et la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire, deux thématiques qui seront au menu de ces assises, selon la ministre de l'Éducation nationale. Ces négociations sont conduites par le ministre de la Fonction publique, qui a invité les parties prenantes à « travailler avec amour et patriotisme dans la recherche des pistes de solution en vue de baliser le chemin d'une rentrée scolaire apaisée »

RDC-Zambie : Le Gouvernement Zambien ferme les frontières aux activités commerciales. Le maire de Kasumbalesa, André Kapampa, a confirmé la fermeture des postes frontaliers, précisant toutefois que la libre circulation des personnes n'est pas affectée. Cette décision fait suite à l'interdiction par le ministre congolais du Commerce extérieur de l'importation de plusieurs produits, notamment les boissons alcoolisées et les matériaux de construction. **Des mesures de rétorsion ?** Si Kinshasa justifie cette mesure par la nécessité de protéger son industrie locale et de lutter contre l'inflation, Lusaka y voit une atteinte à ses intérêts commerciaux. La fermeture des frontières pourrait ainsi être interprétée comme une mesure de rétorsion. Pourtant, l'accord commercial bilatéral prévoit un mécanisme de règlement des différends commerciaux. En cas de litige, les parties sont tenues de se consulter afin de trouver une solution amiable. À ce jour, aucun différend n'a été officiellement porté à la connaissance des autorités congolaises par voie diplomatique. **Enjeux économiques et sociaux.** Cette crise commerciale a des implications importantes pour les économies des deux pays, particulièrement pour les populations vivant à proximité des frontières qui dépendent largement des échanges commerciaux. Les entreprises des deux côtés de la frontière sont également affectées par cette situation. Les autorités congolaises ont souligné le

caractère temporaire des restrictions imposées et leur volonté de trouver une solution négociée avec la Zambie. Les prochains jours s'annoncent donc cruciaux pour l'avenir des relations économiques entre les deux pays. (L'Interview.CD)

Prison de Makala : le ministre de la Justice libère 527 prisonniers. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus du désengorgement de cette maison carcérale. Par la même occasion, il a distribué un premier lot de 3000 matelas sur 7000 matelas commandés.

Lundi 12 août.

Goma : au moins 78 assassinats et 6 enlèvements enregistrés en juillet à Goma (Société civile). La société civile de Goma a également noté 23 cas d'incendies criminels, de viols, d'attaques physiques de personnes, de vols diurnes et nocturnes, ainsi que de crépitements récurrents des coups de feu. Elle a mentionné plusieurs cas de tracasseries militaires et policières, venant notamment des membres de la force d'autodéfense Wazalendo. Le rapport a en outre mis en exergue les menaces permanentes qui pèsent sur la ville à cause des infiltrations des rebelles. Face à ce tableau sécuritaire qu'elle juge alarmant et sombre, elle recommande aux autorités d'y renforcer les dispositifs sécuritaires. La société est d'avis que les dossiers des personnes mises en cause dans la montée de la criminalité dans la ville volcanique devraient être traités avec rigueur au niveau de la justice.

Beni : plus de 150 civils tués à la suite d'attaques des ADF en un mois (société civile). La dernière attaque, survenue samedi dernier dans la localité de Mamove, a coûté la vie à 18 personnes. Plusieurs maisons ont également été incendiées lors de ces violences et 14 personnes sont portées disparues. « Nous avons l'impression d'être sacrifiés par notre propre armée et par notre gouvernement ». La société civile souligne également que les rebelles des ADF continuent de circuler librement entre les villages de Beu-Maniama et Mabuo, dans le secteur de Beni-Mbau.

Augustin Kabuya, chef du parti présidentiel UDPS, limogé. En RDC, le parti présidentiel, l'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'enfonce un peu plus dans la crise. Ce dimanche, Augustin Kabuya, chef du parti depuis deux ans, a été relevé de ses fonctions par l'organe disciplinaire composé, dans lequel on retrouve certains de ses opposants qui l'accusent notamment de mauvaise gestion, manque de vision, népotisme et d'autres antivaleurs. La tension couve depuis des mois, mais vient d'atteindre son point culminant. Déo Bizibu, l'adjoint de Kabuya, a été chargé d'assurer l'intérim. **Réunion à la légitimité contestée par l'entourage d'Augustin Kabuya.** Si Augustin Kabuya n'a pas répondu à nos demandes de réactions, son entourage conteste la légitimité de la réunion l'ayant destitué. Selon eux, Augustin Kabuya reste le chef de l'UDPS. « Seul le président Félix Tshisekedi peut en décider autrement », commente l'un de ses proches, actuellement au gouvernement. Le président Tshisekedi a qualifié ces tensions de « vitalité démocratique », espérant un imminent retour à l'ordre sans affaiblir le parti. Pour l'instant, le quartier général de l'UDPS reste contrôlé par le camp d'Augustin Kabuya déterminé à résister face à ceux qu'il a récemment qualifiés de pécheurs en eaux troubles. (RFI)

Nord-Kivu : la société civile d'Oicha alerte sur le recrutement des mineurs par les "Wazalendo". Selon la société civile d'Oicha, ce phénomène du recrutement public au sein des groupes armés pour combattre le M23 a commencé lorsque ces rebelles se sont emparés de grandes agglomérations de la partie Sud du territoire de Lubero en juin dernier. Son président en appelle à la responsabilité non seulement des leaders de ces mouvements, mais aussi des parents. Radio Okapi a tenté en vain d'avoir la réaction des officiels de l'armée à ce sujet.

La ministre de la Jeunesse appelle à l'engagement des jeunes pour la paix en RDC, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la jeunesse. Elle les a invité à compter sur eux-mêmes et au changement de mentalité. « Je crois fermement que nous avons les talents, les aptitudes et la résilience nécessaires pour impacter positivement notre présent et notre futur ». La ministre s'est engagée à inscrire au centre de ses actions « la création de richesses à travers l'entrepreneuriat, la production et la consommation locales, la mise en place des solutions numériques pour faciliter notre quotidien, la protection de notre environnement et l'inclusion des minorités et jeunes vulnérables ».

Le processus de Luanda et le cessez-le-feu entre la RDC et le Rwanda au cœur de la visite du Président angolais à Kinshasa. Le Président angolais, médiateur de l'Union africaine pour le retour de la paix dans l'Est de la RDC est arrivé ce 12 août à Kinshasa pour une visite de travail avec le Président Félix-Antoine Tshisekedi. Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts diplomatiques visant à assurer le respect du nouvel accord de cessez-le-feu signé le 30 juillet à Luanda entre la RDC et le Rwanda, sous la médiation de João Lourenço. En vigueur depuis le 4 août, le nouveau cessez-le-feu dans l'Est de la RDC a fait l'objet d'une intense activité diplomatique impliquant l'Angola, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, la RDC et le Rwanda. Le week-end dernier, João Lourenço était à Kigali,

où il a discuté de la question avec son homologue rwandais, Paul Kagame, en marge de la cérémonie d'investiture de ce dernier pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête du Rwanda.

Sama Lukonde élu président du Sénat. M. Sama succède à Modeste Bahati. Avant son élection comme président du Sénat, Michel Sama Lukonde était Premier ministre. Les autres membres du bureau définitif du Sénat sont : Premier vice-président : José Kalala Wa Kalala, Deuxième vice-président : Modeste Bahati Lukwebo, Rapporteuse : Nefertiti Ngudianza Bayokisa, Rapporteur adjoint : Jean-Claude Baende, Questeur : Taupin Mukengeshayi Kabongo, Questeur adjoint : Pascal Omana Bitika.

Tanganyika : 8 corps sans vie ramassés en 1 mois à Moba. En plus de ces macabres découvertes, la société civile dénonce une augmentation de la criminalité et du banditisme, avec plusieurs cas de cambriolages signalés. Le dernier incident concerne un membre de la force navale, retrouvé mort vendredi dernier sur son lieu de travail. Selon l'administrateur du territoire de Moba, la victime était chargée de la protection d'un officier des Fardc. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de ce décès. La société civile rapporte également que de nombreuses maisons sont régulièrement ciblées par des malfrats.

Mardi 13 août.

Découverte des débris d'un drone militaire ougandais en Ituri : l'armée appelle la population au calme. Cet appareil survolait l'espace aérien congolais vers 19 h, avant de s'écraser au village Kotoni, situé à une dizaine de kms de Bunia. Les autorités militaires de la province affirment qu'il est difficile pour l'instant, d'établir les raisons qui justifient la présence de cet engin sur le sol congolais, moins encore en déterminer son lieu de provenance. Le porte-parole de l'armée appelle la population au calme et l'invite à renforcer sa collaboration avec les services de sécurité.

La frontière entre la Zambie et la RDC rouvre après plusieurs jours de fermetures. « Depuis plusieurs années, la RDC et la Zambie avaient déjà signé un accord commercial. C'est très important que nous nous référons chaque fois à cet accord comme nous venons de le faire ce soir. Je suis très heureux parce les produits Zambiens vont entrer en RDC sans aucune restriction. » La Zambie avait fermé trois postes-frontière avec la RDC en protestation contre la décision portant sur l'interdiction d'importation des bières et des boissons gazeuses étrangères prise au mois de juillet dernier. De son côté, le ministre Congolais du Commerce extérieur, a indiqué que la RDC n'a pas violé les accords. L'embargo sur les bières et les boissons gazeuses concerne plutôt les produits provenant d'autres pays. « Seuls sont concernés par les échanges commerciaux bénéficiant des privilèges, les marchandises qui sont d'origine Zambienne. Et je vous annonce que le transbordement fait dans tous les pays qui nous entourent, fait perdre à la RDC près de 5 milliards de dollars chaque année. » Et les deux pays ont convenu de mettre en place une commission mixte de vérification sur l'origine des marchandises avant la traversée de la frontière. (RFI)

Reprise du trafic sur la route Mbuji-Mayi-Kananga après inauguration du pont Lubi. Long de 50 m sur 4 m de largeur, le pont Lubi est désormais accessible aux véhicules de gros tonnage, après une suspension de près de deux mois et demi, causée par l'effondrement de cette infrastructure routière au passage d'un camion transportant une cargaison de maïs. L'ancien pont de 25 tonnes, cassé au mois de mai dernier, est remplacé par celui de 45 tonnes.

Carence des tests pour le VIH-Sida dans les structures sanitaires du Maniema (Femme Plus). Selon la coordinatrice de la fondation Femme Plus, qui accompagne et fait le suivi communautaire des personnes vivant avec le VIH-Sida les quantités données par les partenaires ne suffisent plus depuis un bon moment. Elle demande au Gouvernement de faire quelque chose. Les efforts doivent être conjugués au niveau provincial et au niveau national pour essayer d'aider ces communautés, plaide-t-elle.

Les autorités décident de détruire les constructions anarchiques à la frontière entre la RDC et l'Angola. Les maisons construites de manière anarchique par la population de Matadi au-delà de la frontière territoriale de la RDC, entre la municipalité angolaise de Noqui et la ville de Matadi en RDC seront complètement démolies. Cette décision est prise par la commission conjointe, réunissant les autorités municipales de Noqui et urbaines de Matadi, lors d'une séance de travail axée sur le respect des frontières. La démolition de ces constructions débute en septembre 2024.

RDC : la Réserve de faune à Okapi menacée par exploitation minière illicite. En Ituri, la réserve de faune à Okapi (RFO), 14 000 km² de superficie, est menacée de disparition par l'exploitation minière illicite des minerais. Plusieurs sources se disent préoccupées car cette exploitation minière illégale qui est accompagnée d'un braconnage systématique depuis plusieurs années. Il s'agit de l'extraction non réglementée de l'or qui risque d'accroître car ces mines illégales attirent de plus en plus des personnes désespérées qui exploitent en complicité avec des miliciens.

La population de Maluku confrontée aux tracasseries policières et difficultés de transport. Maluku est l'une des communes la ville de Kinshasa, frontalière avec le Congo-Brazzaville. Etant à la frontière, des patrouilles y sont organisées chaque soir par les services de sécurité. « Actuellement, ceux qui nous arrêtent, ce sont les militaires de la Garde présidentielle. La police, quand elle nous arrête le soir, nous demande 50 000 FC (20 USD). Mais ce sont des soldats qui créent maintenant l'insécurité. Ils nous arrêtent la nuit et ravissent tout ce que nous avons », témoigne un habitant. La rareté et le coût de transport en commun est un autre casse-tête pour la population de Maluku. Les transporteurs privés nous taxent selon leur humeur, plus ou moins 12 000 FC ». Malgré toutes ces difficultés, les habitants de Maluku qui "peinent à croire qu'ils font partie de Kinshasa", se débrouillent pour tenir le coup.

La Cour des comptes condamne le directeur général de l'Agence nationale de météorologie et de télédétection par satellite à payer une amende de 27 500 000 FC. Elle le déclare coupable de faute de gestion pour s'être procuré à lui-même et à autrui des avantages injustifiés pour un montant total de 5 200 USD, soit 3 100 USD pour lui-même et 2100 USD pour Mme Ngondo Mukanya. Il s'agit là d'un troisième arrêt que l'institution supérieure de contrôle des finances publiques et de discipline budgétaire rend contre la faute de gestion.

Tanganyika : la présence des militaires interdite dans les carrières minières et le long des barrières. Le commandant de la 22e Brigade de réaction rapide a annoncé cette mesure lors de la clôture le 12 août, de sa tournée d'inspection et d'évaluation de la situation sécuritaire à l'intérieur de la province du Tanganyika. Il recommande aux militaires de travailler dans « le strict respect de la discipline et règlement militaires ».

Lutte contre l'insalubrité à Kinshasa : Falone Aloli Kiringa transforme les déchets en charbon écologique. "J'ai eu l'idée de transformer les déchets en charbon en observant les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés à Kinshasa. La pollution de l'air, la déforestation, la difficulté à se procurer du bois de chauffe... Tout cela m'a poussée à chercher des alternatives. Je collecte les déchets comme les écorces de fruits, les feuilles, les résidus de cuisine. Ensuite, je les sèche, je les broie à la main, puis je les mets dans des fours rudimentaires pour les carboniser. Je suis motivée par le désir de contribuer à un avenir plus propre et plus sain pour ma ville. Je veux montrer qu'il est possible de transformer les déchets en une ressource précieuse. Et puis, cette activité me permet de créer de l'emploi local ». Elle est optimiste quant à l'avenir de son projet, malgré les difficultés. (Actualité.CD)

Mercredi 14 août.

« Aucun acompte des frais scolaires ne doit être exigé avant la rentrée scolaire 2023-2024 », ordonne la ministre Malu. Cette décision est l'une des 5 mesures contenues dans la note publiée par la ministre de l'Éducation qui vise à corriger des pratiques érigées en système dans beaucoup d'écoles. La ministre accorde la liberté aux parents d'acheter les fournitures scolaires, uniformes et autres tenues d'éducation physique au marché de leur choix. S'agissant des frais, elle décrète la fin du paiement des frais scolaires en devises étrangères, que ce soit dans les établissements privés que ceux publics. Le document précise aussi le caractère non seulement gratuit des inscriptions, mais celles-ci doivent avoir lieu dans le respect du calendrier scolaire. La ministre supprime aussi les tests et les frais d'inscription pour les nouveaux élèves, ainsi que les frais de réinscription pour les anciens. Enfin, aucun élève ne peut être exclu à cause de son appartenance ethnique, raciale, religieuse ou pour non-paiement des frais scolaires.

Ituri : le sac de riz de 25 kg passe de 100 à 300 000 FC à Bunia. Un litre d'essence s'y négocie actuellement à 25000 FC au lieu de 3 500 FC, réduisant sensiblement le trafic sur cette ville, où les prix de produits pharmaceutiques sont également en hausse sur les marchés. Des sources sur place attribuent cette hausse à l'inaccessibilité depuis environ deux mois dans plusieurs localités de Djugu, grenier de la ville de Bunia, à la suite de la présence des miliciens de la Codeco et du Zaïre. Ces assaillants ont envahi tous les grands centres commerciaux dont Plito et Lodjo où s'approvisionnait la population après les attaques de juin dernier ayant coûté la vie à plus de 40 personnes.

Nord-Kivu : les chefs des secteurs affirment faire face au manque de moyens et à l'insécurité. « En ce qui concerne les problèmes communs, nous avons évoqué la problématique de la rétrocession, que ce soit au niveau national, mais aussi au niveau provincial, qui est vraiment absente. Le 2^{ème} problème c'est par rapport à la suspension des activités du Comité consultatif de règlement des conflits coutumiers (CCRCC) qui, pour nous, constitue une source d'insécurité dans nos entités. Le 3^{ème} problème, c'est le problème de l'insécurité », a laissé entendre le chef de secteur de Ruwenzori. Il a sollicité l'accompagnement du Gouvernement pour les aider à relever

ces défis qui entravent leur gestion. Le Nord-Kivu fait face aux groupes armés et rebelles M23 qui écument cette partie du pays.

Kananga : environ 1000 enfants attendus à la campagne de réparation des « Pieds-bots » qui démarre en octobre prochain à l'initiative de l'ONG Heal Africa. A Kananga, les ONG Heal Africa et Hope Walks-RDC sensibilisent déjà les parents à venir enregistrer leurs enfants souffrant de cette malformation. Selon le psychologue clinicien, Vincent Semu, au moins 5000 d'enfants naissent chaque année avec cette malformation en RDC. Pour lui, cette malformation constitue un blocage, un handicap sur le marché de l'emploi ou même sur le plan social, notamment en ce qui concerne le mariage à l'âge adulte.

La RDC se dote d'un département d'intelligence économique pour la surveillance de secteurs stratégiques. Les crimes économiques ont un impact non seulement sur l'économie, mais aussi sur la sécurité nationale, explique un proche du président Félix Tshisekedi. Il souligne que la création du Département d'intelligence économique et financière (DIEF) au sein de l'ANR insufflera un souffle nouveau à cette institution clé. Le champ d'action du DIEF couvre la surveillance des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les télécommunications, les nouvelles technologies de l'information et le cyberspace. Axé sur la protection de la sûreté de l'État, ce département sera également responsable de la surveillance et du contrôle des activités fiscales, parafiscales, bancaires et non bancaires. La surveillance de ceux-ci est parmi les grands défis du pays. Depuis octobre 2022, le Groupe d'action financière (Gafi) a placé la RDC sur la liste des « juridictions sous surveillance renforcée ». Il a souligné la nécessité de faire de la confiscation des produits du crime une priorité politique. Le DIEF jouera un rôle important aussi en surveillant les flux de capitaux, les transactions des institutions financières, ainsi que la gestion des ressources naturelles et d'autres produits stratégiques. Ces derniers mois, plusieurs acteurs économiques, soupçonnés d'implication dans des trafics illégaux d'or au Sud-Kivu, ont été arrêtés. Ce nouveau département complète un dispositif existant, notamment la Cellule nationale des renseignements financiers (Cenaref), placée sous l'autorité du ministre des Finances. Selon des sources sécuritaires, le DIEF bénéficiera du réseau d'agents de l'ANR disséminés à travers tout le pays. (RFI)

Mambasa : 2 morts et de nombreuses prises en otage dans une incursion des ADF à Madududu. Ces assaillants ont également incendié une dizaine de maisons. Cette attaque a provoqué un déplacement massif de populations vers Lolwa et Mungamba où une psychose s'observe parmi des centaines de passagers, après le blocage de leurs véhicules dans un bourbier. L'ONG Coalition associative résolue pour la défense des droits de l'homme demande à l'armée de renforcer les effectifs de militaires pour contenir la menace de ces hors-la loi où sont bloqués plusieurs véhicules transportant de marchandises.

Le Gouvernement décide d'alléger la fiscalité sur les importations de 9 produits de consommation, dont la viande, la volaille, le poisson, le poisson salé, le lait en poudre, le riz, le maïs, l'huile végétale et le sucre. Le ministre de l'Economie nationale, a précisé que tous les droits, taxes et redevances sont supprimés sur le maïs et la farine de maïs. Alors que les autres produits verront leurs charges être réduites de 5, 25 et 50%. Cette initiative vise à privilégier le bien être des Congolais face aux services de l'Etat qui bénéficient de ces frais.

Affaire 10 millions USD de Perenco : sit-in des jeunes leaders de Moanda au ministère de la Justice. Ces jeunes accusent la Commission de gestion des fonds de Moanda (CGFM), créée pour gérer ces 10 millions USD issus de la redevance pétrolière, de s'approprier les fonds destinés à des projets sociaux dans la région. Ces projets incluent le financement de structures pour les jeunes et les femmes, ainsi que l'électrification de la cité de Moanda. Le 4 août, le collectif avait porté l'affaire devant le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe, poursuivant la CGFM pour détournement. La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) avait également dénoncé, il y a quelques mois, le détournement présumé de ces fonds alloués par Perenco, la société qui exploite du pétrole à Moanda. La Licoco s'est dite consternée par l'absence de réalisations concrètes trois ans après la mise à disposition de ces fonds.

L'OMS déclare le Mpox « une urgence de santé publique internationale ». Au regard de la propagation rapide de la souche « clade 1b » de Mpox en RDC et dans les pays voisins, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclenche son plus haut niveau d'alerte mondiale. « La situation constitue une urgence de santé publique de portée internationale », a déclaré, le 14 août, le chef de l'OMS. Il justifie sa décision par « l'apparition l'an dernier du clade 1b et sa rapide propagation en RDC (...) et sa détection dans les pays voisins de la RDC ». La maladie, poursuit-il, semble se propager principalement par le biais des réseaux sexuels. Médecins sans frontières (MSF), a alerté, le 6 août, sur l'augmentation des cas de la maladie de Monkey pox en RDC : le nombre de cas a triplé en 2023, avec plus de 14.600 cas suspects notifiés, et 654 décès. Mais, depuis le début de l'année 2024, MSF note une aggravation de la situation. Elle parle de plus de 12.300 cas suspects qui ont été notifiés, dans 23 provinces.

Jeudi 15 août.

Retour progressif des déplacés de Beni dans leurs milieux d'origine. Ces personnes avaient fui, il y a six mois, les attaques des rebelles ADF dans plusieurs localités du territoire de Beni. Le service local de la protection civile indique avoir observé un retour progressif depuis environ un mois. Le déploiement des forces armées congolaises et ougandaises dans la région rassure ces ménages.

RDC: ONU et officiels congolais se réunissent à Bukavu pour mobiliser des fonds en faveur du Sud-Kivu. Un peu plus d'un mois après le départ de la Monusco du Sud-Kivu, l'heure est à la mobilisation des fonds pour combler le vide. Il faut - au moins - 57 millions USD pour assurer la période dite - de transition - permettant le transfert des tâches de la Monusco à l'État congolais d'ici juillet 2025. Le coordonnateur de la transition au Sud-Kivu, se réjouit : « Je suis très content d'annoncer que notre gouvernement s'est aligné avec 30 millions USD. Et le système des Nations Unies s'est aligné avec 23 millions USD » *Quatre domaines d'intervention.* La feuille de route se focalise sur quatre domaines d'intervention, à savoir la protection des civils, le renforcement de l'État de droit, l'appui au programme « désarmement et démobilisation des groupes armés » et la logistique. Mais le gouverneur du Sud-Kivu, veut gagner du temps : « Nous avons commencé à prendre en charge effectivement les dépenses liées à la protection des civils. L'État congolais a injecté des moyens dans ce processus en procurant des équipements et de la nourriture aux militaires et en payant nos forces de défense et de sécurité. Nous avons commencé aussi les travaux de la réhabilitation des routes pour aménager les tronçons qui connectent les différents territoires affectés. » Selon le programme, la mise en œuvre de la feuille de route de la transition a commencé le 1er juillet 2024. (RFI)

Maniema : le gouverneur supprime 125 barrières sur les 185 érigées dans la province, dans le but de faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Selon le ministre de l'intérieur, le gouverneur souhaitait initialement limiter le nombre de barrières à 50. Cependant, les forces vives, la société civile et les confessions religieuses ont jugé nécessaire de maintenir certaines d'entre elles pour des raisons stratégiques et sécuritaires. Désormais, seule la Direction générale des recettes du Maniema (DGRMA) sera autorisée à percevoir des taxes à ces barrières

Education nationale en RDC : les inspecteurs provinciaux relèvent le manque d'infrastructures et de manuels scolaires. 3e jour de la réunion annuelle des activités d'inspection scolaire pour l'année 2023-2024 à Kinshasa. Parmi les difficultés, les inspecteurs ont relevé notamment la sous-qualification du personnel enseignant dans les milieux ruraux, le manque d'infrastructures et des manuels scolaires. Ces assises se tiennent une fois l'an pour évaluer l'année scolaire qui vient de s'écouler et préparer la nouvelle, en essayant de corriger les lacunes enregistrées.

Kinshasa : 2 500 candidats magistrats ayant réussi au concours de 2022 réclament leur nomination. D'après ces candidats magistrats, le chronogramme publié en février 2023 par le Conseil supérieur de la magistrature, prévoit leur nomination en avril 2024. Le concours de la magistrature avait attiré plus de 35 000 candidats, dont seulement 5 000 ont été retenus. En raison de contraintes budgétaires, la nomination de ces lauréats a été scindée en deux vagues : 2 500 candidats en 2023, et les 2 500 restants en 2024. Cependant, les candidats en attente se disent abandonnés. « Nous, les candidats magistrats qui attendons notre nomination en 2024, sommes livrés à nous-mêmes. Certains d'entre nous viennent de l'intérieur du pays et vivent à Kinshasa dans des conditions inhumaines. Toutes les démarches que nous avons entreprises sont restées sans réponse. À ce jour, le CSM ne nous reçoit même plus pour nous informer de l'état d'avancement de notre processus de nomination », déplore l'un des candidats.

Le Gouvernement mise sur la sensibilisation de la communauté, la prévention et le traitement pour vaincre le monkeypox. Selon le ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, la clé pour vaincre l'épidémie de Mpox ou la variole de singe réside dans l'implication de tous. « Le ministère a mis en œuvre les dispositifs de surveillance épidémiologique et de communication sur les risques et de mobilisation communautaire. Deuxième axe : préventions sanitaires : nous avons élaboré et validé un plan national stratégique de vaccination contre le monkeypox en RDC ». Le troisième axe, ajoute le ministre de la Santé, vise à identifier et traiter les cas de Mpox. Le Gouvernement a ainsi déployé des kits et les personnes prises en charge le sont gratuitement. « Pour surmonter cette crise, nous avons besoin de la solidarité de chacun et de la mobilisation de toutes et de tous », a rappelé le ministre de la Santé. Quasiment toutes les provinces de la RDC sont touchées par ce virus.

RDC: "pour tous les produits que nous avons interdit, nous avons trouvé que nous avons la capacité de production intérieure capable de satisfaire la demande", rassure Julien Paluku. Intervenant mercredi 14 août 2024 lors d'un briefing presse co-animé avec son collègue de la communication et des médias, Julien Paluku a rassuré qu'après analyse de la situation, il a été révélé que la production locale est suffisante pour couvrir les besoins du marché actuellement. "Il y a une évaluation que nous avons faite pour déterminer la quantité ou l'offre

locale et puis l'offre extérieure et il s'est avéré que la capacité de l'offre intérieure c'est-à-dire la production locale est capable de satisfaire la demande et que là où il est difficile de satisfaire la demande c'est à de quelque quota prêt qu'on peut maintenant autoriser à entrer en RDC tous les pays du monde font ça c'est-à-dire si on dit nous avons une capacité de consommer je prends l'exemple du Grand Katanga et Kasai les besoins en farine de maïs est de 1 millions de tonnes par an on peut se dire la production locale au Katanga est de 800.000 tonnes il manque 200.000 tonnes pour arriver à satisfaire la demande qu'est-ce que le gouvernement fait, il autorise l'importation de 200.000 tonnes c'est comme ça qu'on régule les importations donc pour tous les produits que nous avons interdit en RDC nous avons trouvé que nous avons la capacité de production intérieure qu'il s'agisse des bières, chaux, ciment" a rassuré Julien Paluku Kahongya, ministre du Commerce Extérieur dans son intervention. Pour le ministre, la RDC ne doit plus continuer dans la démarche de tuer son propre tissu économique pour satisfaire certains investisseurs. "Il y a trois entreprises de Ciments à Kimpese (Kongo Central) qui ont une capacité de 3 millions de tonnes de production du ciment par an mais qu'est-ce qu'on voit ? On voit le milliardaire Nigérien Dangote qui vient construire une cimenterie à Brazzaville pas pour la population de Brazza mais parce qu'il vise le marché et le plus souvent on aime perdre sur la RDC pourvu qu'on récupère les devises et qu'est-ce qui arrive si on vend un sac de ciment ici à 7 USD alors que celui de Kimpese est vendu à 8 USD la préférence normale c'est qu'on va se lancer sur le sac de 7 USD la conséquence c'est quoi ? Tous les congolais qui travaillent à Kimpese perdent l'emploi. Donc est-ce que le gouvernement doit-il accepter que par les beaux yeux du milliardaire Nigérien on accepte qu'il fasse entrer son ciment pour tuer l'entrepreneuriat local ?" La protection des industries locales en combattant vigoureusement le dumping, la fraude et la sous-évaluation fait partie des grands axes de la feuille de route de Julien Paluku Kahongya, ministre du Commerce Extérieur. Ces mesures, visent à encourager l'industrie locale qui contribue au budget de l'Etat par le paiement d'impôts, taxes et redevances ainsi qu'à la création des richesses. Ces décisions permettent aussi d'assainir et d'éradiquer l'entrée massive et frauduleuse des produits cités, qui s'opère aux postes frontaliers. (Actualité.CD)

Vendredi 16 août.

Le SYNAMAC dénonce « la propension du ministre de la Justice à éluder les questions à la base du dysfonctionnement de la Justice ». Le Syndicat autonome des magistrats du Congo (SYNAMAC) dénonce aussi création des tribunaux populaires où le ministre se transforme tantôt en juge, qualifiant certaines œuvres du juge des décisions iniques, tantôt en procureur, ordonnant des arrestations, et de l'autre, la création des commissions ayant pour objet de statuer sur les actes des magistrats. Il attire ainsi l'attention des membres du bureau du Conseil supérieur de la magistrature sur la participation de certains magistrats dans des commissions créées en vue de censurer les actes relevant des attributions des cours, tribunaux et parquets sans s'en référer à leur hiérarchie respective. « Dans un Etat de droit, le seul moyen d'attaquer une décision de justice demeure les voies de recours prévues par le législateur. Et lorsqu'elles sont toutes épuisées, la seule possibilité qui reste est le pourvoi en cassation dans l'intérêt de la loi. Agir autrement, c'est se comporter en hors la loi ». Les magistrats demandent au ministre « d'arrêter ses agressions et de travailler avec les magistrats dans cette lutte dont il n'est pas seul, et n'en a pas non plus le monopole ».

Nord-Kivu : hausse du prix des poissons salés à Kasindi. Cette situation est due à la rareté de ces produits sur le marché. Pour l'instant, les marchands congolais sont contraints de traverser la frontière du côté ougandais pour se procurer ces poissons, qui provient principalement du Soudan du Sud, de la Tanzanie et du Kenya, en passant par l'Ouganda. Ces poissons se vendent actuellement à Mpondwe en Ouganda, créant ainsi la rareté du côté congolais.

Kinshasa : difficiles conditions de voyage des commerçants le long du fleuve Congo. Les commerçants en provenance de l'ex grande province de l'Equateur (avant d'être scindée en plusieurs provinces) et d'autres régions environnantes le long du fleuve Congo, éprouvent de grandes difficultés pour se rendre à Kinshasa. Ce sont eux qui ravitaillent Kinshasa en produits agricoles, poissons frais, fumés et en gibier. Ils sont transportés dans des barges en bois, tirées par des baleinières. A cela s'ajoute la surcharge, le manque de confort et d'incidents de parcours. Le représentant des armateurs à la Fédération des entreprises du Congo revient sur les facteurs qui expliquent ces mauvaises conditions de voyage : « Les baleinières sont des embarcations fabriquées en bois. Quelque chose fait en bois reste fragile. Il ne peut pas transporter beaucoup de charges et son contrôle doit se faire régulièrement parce que le bois se dégrade souvent. Parmi les causes de cette situation, il y a ceux qui accordent le permis de voyager sans tenir compte des normes de viabilité de ces embarcations en bois. Il y a aussi le manque de bateaux sur le fleuve »

Ituri : cinq acteurs humanitaires abattus en 7 mois après les attaques des miliciens (OCHA). Le chef du sous bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en Ituri a échangé avec la population de l'Ituri sur le mandat et les défis auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires dans cette province. Il a également précisé que des éléments de groupes armés ont cambriolé 9 bases d'organisations humanitaires depuis mai dernier en Ituri. Ces

attaques des miliciens sont le principal défi face à la situation humanitaire préoccupante dans cette province qui compte environ 1 500 000 déplacés qui vivent dans des conditions précaires, depuis sept ans, par des conflits armés.

Lubero : les miliciens appelés à s'allier aux Fardc pour traquer le M23. « Pour le moment, je demande à ces groupes armés, les Yira quel que soit leurs nominations, ils ne doivent pas s'attaquer à nos Fardc. Nous devons tous avoir un même vison. Et cette même vision est de bouter l'ennemi commun que nous avons, l'armée rwandaise et ses supplétifs le M23 », a fait savoir colonel Alain Kiwewa, l'administrateur du territoire de Lubero. Ces miliciens avaient auparavant attaqué une position des Fardc et l'ont ensuite incendiée.

Fizi : 96 enfants mineurs retirés de groupes armés. Cette opération a été menée par une mission mixte du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire (PDDRC-S) en collaboration avec des agences de protection de l'enfance. Parmi ces enfants ex combattants, 27 sont des filles. Tous ont été retirés des groupes armés Biloze Bishambuke (FABB) et Mai Mai Toronto (FMMT), qui opèrent dans le territoire de Fizi. La majorité de ces enfants avaient été enrôlés de force pour combattre dans ces groupes armés.

Trains africains : la percée du rail de la Tanzanie vers les Grands Lacs. En Tanzanie, un nouveau train électrique relie la capitale économique, Dar es Salam, à la capitale administrative Dodoma. Le programme a été en partie financé par la Banque africaine de développement. Roulant à 160 km/h contre une vitesse moyenne de 30 ou 40 km/h pour son ancêtre, ce train relie Dar es Salaam à Morogoro. Il y a quelques semaines à peine, la présidente tanzanienne inaugurait le second tronçon jusqu'à la capitale, Dodoma. L'objectif : développer le commerce entre la Tanzanie et les pays voisins. « Le continent africain est mal connecté par les transports. C'est ce qui m'a encouragée à tout faire pour que la Tanzanie soit reliée par le rail au Burundi et à la RDC, un pays immense qui sera un grand débouché pour le commerce et les produits tanzaniens. » D'ici à 2026, le train devrait relier le port de Dar es Salaam à Mwanza, dans la région des Grands Lacs. Actuellement réservé au transport de passagers, le fret devrait commencer dès l'an prochain. « Ce nouveau train va drastiquement réduire les temps de trajet, améliorer la sécurité et diminuer les coûts de transport. Pour les entreprises, ça veut dire une livraison plus rapide et plus sûre des biens en réduisant les coûts jusqu'à 40% et en augmentant les revenus liés à l'export de 20-30%. » Un bémol : les coupures de courant. Ouganda, Rwanda, Kenya, RDC ou Burundi, la Tanzanie veut développer le transport de produits et matériaux avec ses voisins, dans les domaines agricoles, miniers et industriels, qui représentent plus de 50% du PIB du pays. Le SGR devrait donc créer des emplois, garantir un moyen de transport plus sûr et réduire les émissions de CO2 de la Tanzanie. Des perspectives positives, mais qui nécessitent entre autres une stabilité du réseau électrique, souvent défaillant. Depuis son lancement, le train a déjà été bloqué sur les voies pendant plusieurs heures à cause de coupures de courant. (RFI)

Au moins 4000 cas de monkeypox enregistrés dans la province du Sud-Kivu. Le Sud-Kivu est la deuxième province la plus touchée par le monkeypox en RDC. Selon le chargé de communication à la Division provinciale de la Santé au Sud-Kivu, 29 zones de santé sur les 34 que compte le Sud-Kivu sont touchées par la maladie.

Samedi 17 août.

Oxfam s'active contre l'épidémie de Monkeypox en RDC, en particulier dans la province la plus touchée, l'Équateur. « La situation en Équateur est particulièrement alarmante, avec plus de 320 décès déjà signalés. Face à l'urgence de la situation, notre priorité est d'agir rapidement et efficacement pour protéger la santé et le bien-être des populations touchées » En étroite collaboration avec les autorités nationales et les partenaires, Oxfam vise à soutenir environ 80 000 personnes à travers Mbandaka, Bikoro, Bolenge, Tondo et Ingende. L'appui consiste à les sensibiliser à l'hygiène et à la prévention, à l'eau propre et à l'assainissement, tout en renforçant l'engagement communautaire et la préparation des institutions de santé dans la province, note le communiqué. Pour sa part, le ministre de la Santé, Hygiène et du bien-être social de la RDC a présenté un rapport alarmant sur cette épidémie dans ce pays.

Le Gouvernement annonce les états généraux de la justice. Ces états généraux porteront sur le thème principal : « Pourquoi la justice congolaise est-elle qualifiée de malade ? Face à ce triste constat partagé par tous les acteurs, il devient urgent de faire un diagnostic sans complaisance des maux qui rongent notre justice afin de lui administrer une thérapie de choc à travers des réformes profondes ». **La corruption, le clientélisme...** Ces états généraux, se dérouleront en deux phases. La première consistera en l'organisation préalable des consultations populaires à travers les provinces regroupées en pools en vue d'impliquer tous les acteurs à la base. La seconde portera la tenue des travaux en session plénière et en commissions spécialisée. Selon plusieurs acteurs et observateurs du secteur, la magistrature congolaise est « toujours gangrenée par la corruption, l'incurie, le clientélisme et l'absence d'indépendance ».

Bafwasende : la population fuit l'avancée des groupes armés en provenance du Nord-Kivu. La société civile locale avance le chiffre de 2674 déplacés identifiés mercredi dernier à Opienge, chef-lieu du secteur de Barumbi et plus de 1000 à Balobe, grand centre du secteur de Bakumu-Dangumu. Les déplacés viennent quotidiennement de tous les villages de la contrée. Ces hommes armés ne sont pas clairement identifiés. Certains pensent qu'il s'agirait des hommes d'un certain Shokoro, rival au surnommé Maradona, deux leaders Maï-Maï rivaux de la région. En attendant, les déplacés vivent dans la précarité et pèsent sur les familles d'accueil, déclare l'autorité locale.

Kasaï-Oriental : 3 tonnes de semences de maïs destinées aux paysans traînent encore à Nkuadi. D'après le chef de bureau de l'Institut international pour l'agriculture tropicale (ITIA), ces semences améliorées ont été produites au cours de la saison culturale B, par son institution, en collaboration avec l'Inera Ngandajika. « Nous avons fait 50 hectares de boutures de manioc, et ces 50 hectares devraient aider à planter 500 hectares en milieu paysan que nous avons rétrocédés au gouvernement. Malheureusement jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement provincial n'a pas encore pris ces variétés ». Selon lui, le gouvernement peut toujours avoir accès à ces semences améliorées.

Le CDCE recommande "une refondation totale du processus électoral" en RDC. Le cadre de concertation de la société civile pour l'observation électorale (CDCE) a présenté vendredi 16 août à Kinshasa, son analyse du processus électoral de décembre 2023. Le point focal du CDCE, le père Rigobert Minani Bihuzo, recommande une refondation totale du prochain processus, sur des bases éthiques de transparence et d'honnêteté : « Nous, comme cadre de concertation de la société civile pour l'observation électorale, nous avons opté de faire un travail d'analyse au fur et à mesure que le processus électoral avançait pour chaque étape, pour dégager les forces, les faiblesses, les opportunités, mais aussi les dangers que ça faisait courir au processus électoral. Pour nous, la première chose, c'est la question éthique. On ne peut plus accepter d'avoir une commission électorale qui est dirigée par des personnes qui sont insensibles à toutes les remarques des missions d'observation électorale ». Selon lui, les personnes chargées de conduire le processus électoral doivent avoir une éthique qui est vraiment approuvée par tout le monde. C'est ce qu'il faut au niveau du processus, du début jusqu'à la fin.

La SADC réitère son appui politique, diplomatique et militaire afin de résoudre la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC. Les travaux du 44^e sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC, ce 17 août à Harare, Zimbabwe, ont abordé les questions d'économie, d'énergie ainsi que des questions de paix et de sécurité au sein de la sous-région. La situation sécuritaire dans l'Est de la RDC a été au centre des discussions pendant les travaux de la Troïka de l'organe ainsi qu'au cours des travaux de la plénière des Chefs d'Etat. « Les dirigeants de l'Afrique australe ont apporté leur appui politique, diplomatique et militaire à la RDC. L'engagement continu de la SADC par rapport à la SAMI/DRC; la présence de la Force de la force militaire de la SADC au Nord-Kivu ainsi que l'engagement au sein de la SAMI/DRC des troupes combattantes de l'Afrique du Sud, du Malawi et de la Tanzanie figurent parmi les décisions prises par les chefs d'Etat en faveur de la RDC ». La SADC a aussi exprimé son engagement et fait part de sa préoccupation face à l'épidémie de Mpox qui frappe la RDC. Au cours de ce sommet, le président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa a été investi président en exercice de la SADC et a reçu les symboles de la présidence tournante des mains de son prédécesseur Joao Lourenço d'Angola.

Dimanche 18 août.

Le Conseil supérieur de la magistrature et Activa vont prendre en charge environ 5000 magistrats, en ce qui concerne la couverture santé, prévoyance sociale et frais funéraires. Cela intervient après la signature du protocole d'accord pour la construction des résidences dignes pour les magistrats dans leur cité située à Maluku., Kinshasa. Tout est mis en œuvre pour que le contrat entre en vigueur dans le meilleur délai. La prochaine étape va concerner le recensement des magistrats afin de démarrer ledit contrat.

Djugu : 7 communautés ethniques s'engagent à mettre fin à leurs différends pour promouvoir la paix. Les Hema, Bhale, Banyali Kilo, Mabendi, Mambisa, Ndo Ukebo, et les pygmées se sont engagées, samedi 17 août, à mettre fin à leurs différends et à travailler ensemble pour la promotion d'une paix durable dans leur milieu. Cet engagement se matérialise à travers le dialogue inclusif qui a regroupé toutes les parties notamment, les leaders des groupes armés, communautaires, religieux et les acteurs politiques de cette entité pour la réconciliation et la cohabitation pacifique. Ils ont passé en revue l'évolution de la situation sécuritaire depuis 2017 dans ce territoire marqué par la naissance de plusieurs groupes armés dont CODECO, Zaïre, MAPI, pour la défense ou la protection de membres de leurs communautés respectives. La société civile de Djugu affirme qu'à l'issue de ces assises, un programme de réconciliation pour guérir les blessures du passé, promouvoir le pardon et établir les mécanismes de coexistence pacifique, a été mis en place. Les membres de ces communautés ont demandé aux différentes milices de déposer les armes et d'adhérer au processus de DDRCS, au Gouvernement, de renforcer l'effectif des FARDC

pour créer un environnement propice à la paix, mais aussi de reconstruire les infrastructures endommagées avec l'accompagnement des communautés locales.

Uvira : béatification de 4 martyrs religieux par le cardinal Fridolin Ambongo. Il s'agit de l'Abbé Albert Joubert, Luigi Carrara, Giovanni Didonè et Vittorio Faccin, des missionnaires xavériens de nationalité italienne. L'Abbé Albert Joubert, est le 15^{ème} prêtre diocésain de l'Est du Congo, qui devient en 1962, l'abbé du nouveau diocèse d'Uvira. Son action missionnaire axée sur la liberté et sur la dignité humaine, n'était pas appréciée par les rebelles « Simba », qui s'opposaient ouvertement à la liberté et à la dignité humaine, prêchée par les missionnaires à travers l'évangile. Les missionnaires xavériens, avaient choisi de rester au Congo malgré les menaces de plus en plus fréquentes et la persécution par les rebelles Simba contre les chrétiens. Ils ont été tués le 28 novembre 1964 à Baraka et Fizi.

Maniema : une commission dépêchée à Kasongo pour restaurer la paix. Cette initiative du gouverneur s'inscrit dans un double objectif : ramener la paix au sein de la communauté musulmane, dont le Maniema est le berceau, et apaiser les tensions dans le territoire de Kasongo. Cette commission a pour mission de résoudre les conflits internes à la communauté musulmane, marqués par des tensions entre différentes factions religieuses. En plus de cette mission au sein de la communauté musulmane, une attention particulière est portée au territoire de Kasongo, où des affrontements ont récemment opposé les milices Wazalendo Mandevu aux éléments du major Kiwis de l'armée. Face à ces tensions, cette commission, a été mandatée pour ramener l'ordre et la paix.

60 enfants retirés des groupes armés par le PDDRC-S dans le Tanganyika. Le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation/Tanganyika, précise que les 60 enfants mineurs, 40 filles et 20 garçons ont été retirés des groupes armés des chefs miliciens Twa dénommés respectivement Sarma, Eliya et Béton, qui opèrent dans les localités de Kampunda et Kisondja au nord du territoire de Kalemie sur l'axe Bendersa. Ces enfants sont remis à l'Association des volontaires pour la récupération des enfants orphelins abandonnés et malnutris pour leur prise en charge avec l'appui de l'Unicef.

La ministre Malu s'engage à renforcer les missions de l'inspection scolaire. La ministre de l'Education nationale a clôturé la réunion annuelle d'évaluation des activités de l'Inspection scolaire 2023-2024, le 17 août à Kinshasa. Ainsi, pour améliorer la qualité de l'éducation et stimuler le développement socio-économique, les participants ont recommandé au Gouvernement : « d'honorer ses engagements par rapport à la passation, correction et publication des résultats des évaluations certificatives et prendre en charge correctement les inspecteurs et agents d'appoint en payant toutes les primes leur dévolues et le salaire décent ». Pour sa part, la ministre en a profité pour mettre en garde contre tout déviationnisme de la part des inspecteurs : « Prenant en compte des recommandations issues de ce forum, je place cette nouvelle année sous le signe de renforcement des missions de l'inspection scolaire et la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire public. A cet effet, je vous rappelle l'importance de l'intégrité et de la rigueur dans l'exécution de vos missions. Toute déviation par rapport à ces principes fondamentaux devra être sanctionnée, car la nation toute entière compte sur vous pour préserver la qualité de l'éducation ». Les inspecteurs ont demandé au Gouvernement de confier à l'inspection générale l'impression des bulletins et autres titres scolaires et de lui fournir les intrants nécessaires.

Des soldats du Soudan du Sud s'infiltrèrent en RDC par Aru (Député Mopepe). Estimés à environ 150 hommes, ils se sont introduit successivement les 5, 6 et 7 août au centre commercial Kameru 2 dans la chefferie de Kaliko Omi. Ils ont arrêté, pendant ces trois jours, au moins onze personnes, dont deux Congolais et sept réfugiés du Soudan du Sud. Ces Congolais et d'autres réfugiés ont été libérés quelques heures plus tard. Quatre autres sont encore aux arrêts au Soudan du Sud. Ils ont également emporté des vaches, chèvres, poules des habitants et violé une fille originaire du Soudan du Sud, selon les mêmes sources. Des voix s'élèvent pour dénoncer la porosité de frontières du territoire du territoire d'Aru avec l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Ouverture de la 1ère session de la commission Défense et Sécurité RDC-Angola à Kolwezi. Ces assises s'inscrivent dans le cadre du suivi des recommandations issues de la 10^{ème} session de la Grande Commission mixte entre Kinshasa et Luanda en octobre 2021. Elles visent à consolider la paix et la sécurité le long des frontières communes de la RDC et de l'Angola. Cette rencontre va se tenir du 17 au 21 août en présence des gouverneurs des quatre provinces de la RDC frontaliers à l'Angola, à savoir : Lualaba, Kongo-Central, Kasai-Central et Kwango.

Lundi 19 août.

L'ONU condamne les attaques contre les populations civiles et les humanitaires en RDC, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, ce 19 août. « Six travailleurs humanitaires ont été tués et 11 enlevés entre janvier et juin de cette année, avec plus de 200 incidents ayant directement ciblé les humanitaires

sur le terrain », indique Bruno Lemarquis, le coordonnateur humanitaire résidant du système des Nations Unies en RDC. Entre janvier et juillet 2024, plus de 630 civils ont été tragiquement tués dans les territoires de Mambasa et Irumu, en Ituri, et dans les territoires de Beni et Lubero au Nord-Kivu. **Tueries dans le silence.** « Malgré la gravité de ces tueries et de ces souffrances, le monde ne s'est pas suffisamment indigné face à cette situation catastrophique. Cette absence d'indignation collective, cette tolérance, questionne profondément notre humanité et notre capacité à prévenir et à agir contre la violence systématique qui décime des vies innocentes. C'est pour cela que j'appelle cette crise non seulement l'une des plus négligées au monde, mais également l'une des plus tolérées ». **Déplacements massifs** Les attaques armées ont occasionné des dizaines de milliers de nouveaux déplacés. « Au premier semestre 2024, environ 7,3 millions de personnes étaient déplacées en RDC. Ce qui correspond à plus de 400 000 nouvelles personnes déplacées depuis décembre 2023 », note Bruno Lemarquis. Ces déplacements massifs de populations, générés par les conflits armés, couplés aux conditions de vie précaires qui en résultent, créent un terrain fertile à la violence sexuelle contre les femmes et les filles et à la prostitution comme moyen de survie. A cela s'ajoute la propagation rapide d'épidémies telles que le choléra, la rougeole et la variole simienne dans les zones affectées par ces violences. « Cependant, le plan de réponse humanitaire pour 2024 est financé à seulement 35%, ce qui signifie que des centaines de milliers de personnes vulnérables sont laissés pour compte », fait-il remarquer.

Kinshasa : 149 villas appartenant à l'Etat vendues comme des biens sans maître. « Grande est mon amertume de constater que ceux qui sont censés montrer l'exemple et faire respecter les lois sont les mêmes qui ont spolié le site de Kimbondo avec ses 149 villas, d'une superficie d'un hectare chacune, appartenant au domaine privé de l'Etat, mais morcelées, vendues comme des biens sans maître », s'indigne, sur son compte X, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, le 18 août. C'était à la suite d'une visite d'inspection qu'il a effectuée à Kimbondo dans la commune de Mont Ngafula au sud de la ville de Kinshasa. Selon le service de communication du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, cette spoliation est réalisée avec la complicité de certains agents de ce ministère, de plusieurs hauts gradés, hauts magistrats et « autres puissants de la République ».

Fonction publique : des bureaux encombrés à la suite de l'application du nouvel horaire de travail. A la Fonction publique, les fonctionnaires de l'Etat sont contraints de respecter le nouvel horaire de service, qui les contraint de commencer le travail à 8h00 et de quitter à 16h00. Ils viennent maintenant nombreux au travail. Ce qui pose un problème d'espace. Depuis plusieurs années, les agents et fonctionnaires de l'Etat ne respectaient pas les heures de service. Certains se pointaient au bureau en retard ; alors que d'autres pratiquaient le « système de délestage ». C'est-à-dire qu'ils faisaient des rotations, les jours pairs et impairs. La nouvelle réglementation a été prise dans le sens notamment de renforcer la discipline, la productivité de travail de l'Etat et d'assainir les ressources humaines en vue d'avoir "un agent pour un poste et un salaire".

Ituri : des milliers de déplacés sans assistance depuis une année dans les différents sites. La province de l'Ituri compte à ce jour environ 1 300 000 déplacés disséminés dans plus de 60 sites dont six sont installés à la périphérie de la ville de Bunia. Au site de Kigonze, c'est depuis avril 2023 qu'ils ont reçu la dernière assistance en vivres. Selon le président du site, au moins huit déplacés meurent chaque mois de faim et faute de médicaments. Plus de 250 cas de malnutrition sont également enregistrés actuellement dans ce site qui compte environ 14 000 déplacés, ajoute-t-il.

A Mongwalu, plus de 22 cas de décès sont signalés depuis avril dernier.

Mpox en RDC: un plan de riposte de 49 millions de dollars et des doses de vaccin attendues. Le gouvernement lance un plan de réponse de 49 millions de dollars, pour la sensibilisation, le déploiement des équipes et la prise en charge des malades. Mais ce plan ne comprend pas les vaccins. La RDC espère recevoir des doses dès la semaine prochaine. « Nous avons besoin d'à peu près 3,5 millions de doses, mais je peux vous rassurer que grâce à la Belgique, on va avoir 215 000 doses, ce n'est même pas le dixième. Grâce au Japon, on devrait avoir 3 millions de doses et les États-Unis sont en train de se tâter pour dire combien on envoie parce qu'ils ont eux-mêmes besoin de ces vaccins. Ces vaccins sont très chers. 3 millions de doses de vaccins, c'est 600 millions de dollars américains ».

La situation dans l'Est, première préoccupation. Dans l'est, où les premiers cas de transmission par voie sexuelle ont été enregistrés, la situation pourrait s'aggraver. À cause des violences, selon le ministre, certaines populations ont fui leurs localités pour s'installer dans des zones touchées par l'épidémie. Pour le ministre congolais de la Santé, la première ligne de défense, c'est l'information. Il faut sensibiliser les populations sur les mesures de prévention dans un pays où la viande de brousse est prisée. Autre mesure phare, selon le ministre : la vaccination, mais les vaccins sont coûteux. **La province de l'Équateur également inquiétante.** L'est de la RDC n'est pas la seule région touchée par l'épidémie de mpox. Un peu plus à l'ouest, dans la province de l'Équateur, d'autres foyers inquiètent les acteurs humanitaires. Une zone isolée, qui pourrait être l'endroit où le plus grand nombre de personnes seraient infectées, selon le délégué de la Croix-Rouge à la Préparation et Réponse aux Épidémies. (RFI)

Les écoles conventionnées islamiques du Maniema prêtes pour la rentrée scolaire 2025. « Nous sommes prêts à accueillir les élèves le jour de la rentrée, le 2 septembre, dans nos écoles respectives », a assuré le préfet des études de l'institut Juhudi de Kindu, parlant au nom de ses pairs. Cependant, les participants à ces travaux préparatoires ont recommandé au Gouvernement central notamment de construire et réhabiliter les écoles pour permettre aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions. Le Gouvernement doit aussi, selon eux, payer les enseignants nouvelles unités, afin d'améliorer les conditions sociales professionnelles.

Kinshasa : début de l'atelier sur l'élaboration de la politique forestière nationale. Avec l'appui financier et logistique du Programme de gestion durable des forêts (PDGF), ces assises mettent en place des stratégies, devant amener le pays à se doter d'une politique forestière appropriée. Pour Florent Baren de l'Agence française de développement (AFD) : « Avec ce forum, le Gouvernement pourra assainir le secteur forestier et gérer durablement les forêts et les valoriser en vue du développement économique, social et durable de ses communautés forestières ». Ces travaux mettent les participants dans un contexte d'interaction et de prise de décision avec d'autres acteurs de la gestion forestière en prenant en compte les impératifs environnementaux, économiques et sociaux, mais également d'autres facteurs connexes tels que la démographie, les signaux économiques et financiers, la gouvernance, la transparence, les changements technologiques et les différences culturelles. L'élaboration participative de la politique forestière de la RDC se profile comme l'une des priorités majeures du Programme de gestion durable des forêts.

Augustin Kabuya regrette le désintéressement de certains cadres de l'UDPS vis-à-vis de la population après l'accession au pouvoir du parti de Tshisekedi. Augustin Kabuya, désormais privé de sa fonction de secrétaire général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, après sa destitution par la convention démocratique du parti, a livré ses quatre vérités. Celui qui ne fait plus l'unanimité au sein du parti au pouvoir estime que l'UDPS, sur qui reposait l'espoir de toute la population il y a des années, a tourné le dos à celle-ci pour ses propres intérêts. «Aujourd'hui, notre population, qui avait beaucoup espéré qu'avec l'UDPS au pouvoir, sa souffrance prendrait fin, se rend compte que notre comportement démontre un manque d'intérêt pour ses préoccupations ». Le coordonnateur de l'Union sacrée, plateforme politique de Félix Tshisekedi, dénonce, sans s'exclure, la poursuite des intérêts personnels qui anime les membres de ce parti politique dont le slogan est « le peuple d'abord ». Victime d'une forte pression pour quitter la tête du parti présidentiel, Kabuya fustige les injures et la politique de « ôte-toi de là que je m'y mette » qui, selon lui, constitue un danger face à une population devenue très vigilante. « Nous nous intéressons à nos avantages et intérêts personnels, avec cette politique de 'ôte-toi de là que je m'y mette'. C'est ça le danger, car la population nous observe et dit : voici les gens à qui nous avons donné notre confiance », regrette-t-il. (Actualité.CD)

Mardi 20 août.

Butembo : décès de 56 détenus dans la prison de Kakwangura en 8 mois. Ces décès suite à la surpopulation carcérale s'expliquent principalement au fait que plusieurs personnes sont irrégulièrement envoyées en prison par le parquet militaire. Plusieurs détenus sont incarcérés par l'auditorat militaire, souvent « sans le moindre respect des procédures légales ». Il y a quelques jours, le député provincial élu de Butembo, Bienvenue Lutsumbi, avait également fait part de son inquiétude à propos de la surpopulation dans la prison centrale de Kakwangura. Il appelait la ministre de la Justice à prendre des mesures urgentes afin de désengorger cet établissement pénitentiaire et avait suggéré au Gouvernement d'envisager à long terme, la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire à Butembo, conforme aux standards modernes, tout en tenant compte de la démographie et des réalités actuelles de la région. Construite pour une capacité d'accueil de 180 personnes, cette prison abrite actuellement mille 341 détenus. Pour aider à désengorger les prisons de Beni et Butembo, le Réseau pour les droits de l'homme (REDHO), demande au ministre de la Justice de créer une commission pour faire le suivi des dossiers sur le terrain.

Une année après la pose de la première pierre, la construction de la centrale de Mbombo toujours au point mort. La Dynamique des jeunes du Kasai-Central s'indigne de constater que tout est resté dans les promesses et rien n'a été construit. « Il y a un an, jour pour jour, que la population a assisté à la pose de la première pierre, marquant le début de construction de la centrale hydro-électrique de Mbombo devant fournir de l'électricité aux habitants de la ville de Kananga et ses environs. Et contre toute attente, la pose de la première pierre s'est transformée en la pose de la première mort. Cette action saluée par tous, le 18 août 2023, se révèle ce 18 août 2024 comme une action teintée de mépris et de sous-estimation de tout un peuple ». Alors que le BCECO qui pilotait les travaux des chutes Mbombo, indiquait avoir déjà mené une grande partie des études avec un expert, ANSER a rapporté avoir repris la main sur le même projet et promet de le finaliser dans deux ans pour donner l'énergie électrique à la population locale.

Plus de 6000 cas de violences basées sur le genre répertoriées en 6 mois à Djugu et Mambasa, (UNFPA). Selon Brigitte Omari coordonnatrice du sous-cluster des VBG à l'UNFPA/Ituri, la zone la plus touchée est le

territoire de Djugu, avec son nombre élevé de personnes déplacées. Elle affirme que l'Organisation des Nations unies pour la population (UNFPA) travaille avec d'autres partenaires, dont le ministère de la Santé, pour renforcer la sensibilisation dans les communautés locales, apportant une assistance pour la prise en charge des victimes qui vivent dans les conditions inhumaines. « Dans les communautés d'accueils, il y a vraiment une forte promiscuité, de faibles moyens de survie ; ce qui permet le développement des mécanismes illégaux de survie, tel que le sexe de survie. Tous ces aspects-là font en sorte qu'il y a de plus en plus des cas de VBG ». « Pour le moment, nous sommes en train de mettre en œuvre deux grands projets dans le secteur de l'éducation et aussi de la santé, où nous luttons contre les abus et exploitation sexuelle dans les milieux-là », a noté Brigitte Omari.

Naufrage d'une baleinière avec 300 passagers à bord dans la province de Mai-Ndombe, la nuit de samedi à dimanche 18 août sur la rivière Lukenie, dans le territoire de Kutu, province de Mai-Ndombe (sud-ouest). En plus des passagers sur le toit, elle transportait des vivres. Au crépuscule, heure limite de navigation, le conducteur a poursuivi la navigation vers Tolo avant d'échouer à hauteur d'un village de pêche. Mardi en fin de journée, 16 autres corps ont été sortis des eaux en plus des quatre retrouvés dimanche. Des dizaines de passagers, plus d'une centaine, manquent à l'appel. Les autorités dénoncent le non-respect de l'interdiction de navigation nocturne par les armateurs à cause de la corruption d'agents de l'État. « Souvent, ils entrent en connivence avec les services portuaires et les services de sécurité affectés au port. Ils font n'importe quoi », ajoute l'administrateur. Les normes de navigation ne sont pas observées et la société civile dénonce un cycle infernal dû aux manquements de l'État. Mais pour l'heure, les appels se multiplient pour intensifier les recherches et aider les rescapés dans cette région enclavée. D'après les autorités, d'autres corps auraient été repêchés, mais aucun chiffre précis n'a été communiqué. (RFI)

A Arusha, le vice-ministre de la Justice exige une audience publique contre le Rwanda devant la CADHP. Il a exprimé le souci du Gouvernement congolais de voir la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) poursuivre le Rwanda pour violations des droits des populations civiles dans l'Est du pays. Il a insisté au niveau du greffe de la CADHP pour que ce dossier de la RDC soit traité dans le meilleur délai. La CADHP est une institution africaine, devant assurer la protection des droits de l'homme et des peuples et renforcer les fonctions de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

309 perroquets gris saisis en Turquie, victimes d'un trafic illégal en provenance de Kinshasa. La cargaison a été interceptée à l'aéroport d'Istanbul, révélant une tentative d'exportation frauduleuse qui serait orchestrée par l'entreprise ETS Mboyo et Frères. Les perroquets avaient été faussement déclarés comme étant des perroquets verts, une espèce dont l'exportation est autorisée sous quota pour l'année 2024. Les permis utilisés pour cette opération se sont avérés falsifiés, permettant l'exportation illégale des perroquets gris, dont la capture et le commerce sont strictement interdits en RDC. Le directeur général de l'ICCN, a indiqué que des investigations approfondies sont en cours pour identifier et démanteler le réseau criminel derrière cette tentative d'exportation illégale. Cette saisie met en lumière les défis persistants de la lutte contre la criminalité faunique en RDC, où les espèces menacées, comme le Perroquet gris, sont souvent la cible de trafics illégaux en raison de leur forte demande sur les marchés internationaux. (Actualité.cd)

Mercredi 21 août.

Insécurité en Ituri : des centaines de milliers d'enfants des déplacés privés d'école depuis 7ans. Le coordonnateur de l'Association des déplacés victimes de la guerre en Ituri, a expliqué que le manque de moyens financiers des parents paupérisés par la guerre en est la principale cause. La conséquence est de nombreux enfants de ces déplacés se sont déversés dans la rue où ils font le petit commerce, ou servent comme des garçons de courses dans des boutiques et magasins au marché de Bunia. Ce qui expose ces derniers au banditisme et à la délinquance juvénile. Il est d'avis que la situation de ces enfants mérite l'attention du Gouvernement congolais et ses partenaires dont l'Unicef pour leur assurer une meilleure scolarisation.

Début de la bancarisation des frais de justice pour lutter contre la corruption. En RDC, les autorités vent debout contre les pratiques de corruption, notamment dans le secteur de la justice. Le ministre de la Justice a lancé l'opération de bancarisation des frais de justice dont la grande partie échappait au trésor public. Perçus par des magistrats, greffiers, policiers ou autres acteurs de l'administration judiciaire, ces frais seront désormais déposés à la banque au grand bonheur des justiciables et requérants d'actes officiels. Les autorités s'attendent à une forte croissance des recettes judiciaires. Au moins 240 actes générateurs de recettes pour l'État sont concernés : il s'agit notamment des amendes prononcées par les magistrats, les cautions pour une libération conditionnelle, l'authentification des actes ou encore la délivrance des documents. « Les choses doivent changer », affirme le ministre de la Justice. Au ministère de la Justice, la comptabilité faisait payer des sommes au-delà des tarifs officiels, notamment pour l'obtention des extraits de casier judiciaire. « Vous voyez le prix qui est fixé sur le tarif, c'est 10 dollars, on vous demande 20 dollars, 30 dollars ou 50 dollars. Ce sont des frais qui passent par des poches

des individus plutôt que par le trésor public. » Des syndicats estiment que cette mesure, pour être efficace, devrait être précédée par l'amélioration des salaires des acteurs de ce secteur plongés dans la précarité alors qu'ils doivent combattre la corruption. (RFI)

Constant Mutamba réhabilite plus de 2000 maraîchers de N'Djili SECOMAF dans leurs droits. Ces derniers avaient été déguerpis de cette concession qu'ils cultivaient, par des éléments de la police, faisant valoir une décision judiciaire pour occuper ce site. Le ministre de la Justice a reçu du chef de l'Etat la mission de remettre les Congolais et surtout les plus faibles dans leurs droits. L'auditeur général des Fardc a ordonné l'arrestation immédiate de quelques policiers impliqués dans ce dossier et la libération des victimes arrêtées. La réhabilitation des maraichers de N'Djili intervient après celle des populations déguerpies du quartier PLC de Lingwala, toujours à Kinshasa.

Kindu : plaidoyer pour la relocalisation des victimes des inondations. Les participants à l'atelier tenu du 19 au 20 août sur la présentation du plan de contingence de la ville de Kindu (Maniema), demandent à l'autorité provinciale de ne plus autoriser des constructions au bord du fleuve Congo. Il convient donc, de trouver un nouveau lotissement pour les personnes habitant les endroits à haut risque.

Ituri : au moins 750 000 personnes déplacées ont regagné leurs villages, ces deux dernières années. Ce retour volontaire des déplacés est consécutif à l'amélioration de la sécurité par le Gouvernement, avec l'appui de la Monusco. Ce retour volontaire des déplacés est observé surtout dans le territoire d'Irumu. Les activités économiques et agricoles ont repris notamment au centre commercial de Marabo, Nyankunde et Irumu centre. Le même constat est fait dans la chefferie de Walesse Vonkutu sur l'axe Komanda-Luna sur la RN4 à la limite avec le Nord-Kivu et vers Boga. Dans le territoire de Mahagi, plus de 100 000 déplacés ont regagné leurs villages dans le groupement Pamitu Ame depuis 2023. Cependant, dans les territoires de Djugu et Mambasa, le retour de la population est encore timide à cause de l'activisme des groupes armés locaux et des rebelles des ADF. La province de l'Ituri compte à ce jour 1 350 000 déplacés disséminés dans 60 sites et d'autres qui vivent dans des familles d'accueil.

Nord-Kivu : les M23 se renforcent en hommes et armes dans le territoire de Rutshuru. Cette situation est dénoncée par le président du parlement des jeunes de la chefferie de Bwito. Pour preuve, cinq affrontements survenus la semaine dernière entre les combattants du M23 et des groupes armés locaux, dans les territoires de Rutshuru et Masisi. Ces incidents surviennent malgré un cessez-le-feu qui aurait dû être respecté par les parties en conflit.

Beni : le centre de santé de Mbilinga ferme ses portes à la suite des violences des groupes armés. « Les agents de santé se sont déplacés vers des zones jugées plus sûres. La population traverse maintenant un calvaire car, pour se faire soigner, il faut parcourir de longues distances, plusieurs kilomètres ». « C'est pourquoi nous appelons les autorités à assurer la sécurité de la population et de ses biens, car cette zone a déjà enregistré plusieurs morts en raison des exactions des groupes armés ».

Les travaux de réhabilitation de la route Bukavu-Walungu piétinent. Les travaux de rénovation de la RN2 tronçon Bukavu- Walungu évoluent à pas de tortue. Lancés depuis neuf mois pour une durée d'une année, les travaux préliminaires de traçage des caniveaux sont à moins de 1 km. La société d'exécution SOCOG n'avance aucune raison d'ordre technique ni financier. La société civile territoriale de Walungu lance un vibrant appel aux autorités pour faire avancer ce chantier.

Lualaba : Jacquemain Shabani lance officiellement les opérations de marquage d'armes, deux machines de traçage acquises pour mettre fin aux violences armées. Les armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) sont considérées comme une des principales causes d'insécurité et d'instabilité socio-politique en RDC. Le vice-premier ministre chargé de l'intérieur signale qu'une quantité considérable de ce type d'armes circule illégalement entre les mains des personnes non-autorisées, d'une province à une autre mais également entre les frontières, alimentant ainsi les conflits communautaires, le banditisme urbain, les conflits armés, la criminalité transfrontalière organisée et le banditisme de tout bord. Pour le patron de la sécurité nationale, le traçage des armes s'avère une réponse adéquate pour détecter les circuits mafieux et prendre des dispositions rigoureuses pour la bonne gestion, conformément aux règles et standards internationaux. C'est ainsi que le gouvernement congolais « est en cours de mise en œuvre des opérations de marquage de toutes les armes appartenant à l'Etat Congolais ainsi que celles détenues par les Civils aux fins de renforcer leur traçabilité et réduire à coup sûr, les cas de violence armée », a-t-il annoncé. (Actualité.CD)

Jeudi 22 août.

La Monusco facilite la libération de 6 enfants ex-combattants Wazalendo du cachot de l'auditorat militaire à Beni. Leur libération est le résultat du plaidoyer mené par la Monusco, à travers sa section de Protection de l'enfant. Ils étaient détenus par l'armée qui les avait libérés du groupe local d'autodéfense pour la patrie connu sous le nom de «Wazalendo ». Ces enfants ont été confiés à une organisation locale partenaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), pour une prise en charge holistique avant leur réunification familiale.

Nouveaux combats entre des groupes alliés de l'armée et rebelles du M23 dans le territoire de Masisi. Ces échanges de tirs entre les combattants wazalendo et les rebelles du M23 ont eu lieu dans la localité de Lukofu et Mema. Selon des habitants, les combats violents à l'arme lourde et légère se sont poursuivis toute la journée jusque tard dans la soirée. Ces affrontements ont fait au moins trois morts et une quinzaine des blessés. Il est pour l'heure difficile d'établir qui contrôle Lukofu, une zone riche connue pour ses pâturages et sa fertilité dans les montagnes de Masisi. D'autres combats ont aussi été signalés à Tunda dans le groupement Bashali Kaembe. **De nouveaux affrontements, malgré le cessez-le-feu.** Mardi, les rebelles du M23 ont pris le contrôle de la localité de Kikovu sur l'axe nord dans le territoire de Lubero à une vingtaine de Km de Kirumba. Ces combats interviennent alors qu'un cessez-le-feu avait été annoncé par Luanda. Mercredi, le ministère des Affaires étrangères angolaises a déclaré sur son compte X que des discussions étaient en cours à Luanda pour un accord de paix durable et définitif à l'Est de la RDC. Accord présenté par le Président João Lourenço, médiateur nommé par l'Union africaine. (RFI)

Lubero : au moins 10 radios suspendent leurs programmes à la suite de l'occupation de la région par le M23. Selon le président de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) pour le territoire de Lubero, sur les 17 radios qui étaient opérationnelles dans cette zone, seules 6 émettent encore. Plus de 10 médias ont suspendu la production et la diffusion de leurs programmes. Certains ont été pillés, soit lors du retrait des Fardc, soit à l'entrée du M23 dans la zone. Sur les 6 radios encore opérationnelles, les journalistes, qui travaillent sous la surveillance étroite des rebelles, redoutent de traiter des informations sensibles qui pourraient toucher à la sensibilité de ces rebelles, qui peuvent leur infliger des sanctions.

Bunia : l'espace Ami Enfants apporte un soutien psychosocial à environ 200 enfants déplacés. Cet accompagnement est venu en aide à plus de 3 000 enfants depuis 2019, enfants affectés par les conflits armés. Cette initiative protège les enfants contre la délinquance juvénile et renforce leurs capacités intellectuelles. Ceux qui sont âgés de 5 ans et plus apprennent le tricotage, la danse culturelle ainsi que la lecture et l'écriture. Ils sont également sensibilisés aux notions de prévention violences sexuelles. Ceux qui présentent des traumatismes bénéficient de traitements psychologiques, et cela permet de réduire les violences observées chez certains.

Naufrage sur la rivière Lukeni : le commissaire fluvial et le commandant de la police fluviale de Tolo sous mandat d'arrêt provisoire. La baleinière « Jésus vainqueur », a fait 28 victimes. Il a également fait savoir qu'au moins 120 rescapés ont été enregistrés et que les recherches se poursuivent sur la rivière Lukeni. La baleinière « Jésus vainqueur » transportait à son bord plus de 300 passagers en provenance de la cité d'Oshwe à destination de Nioki. Ladite embarcation en bois s'est complètement renversée après avoir cogné un gros tronc d'arbre pendant la navigation. Les causes principales de ce drame sont entre autres, la surcharge et la navigation nocturne.

Droits des filles aînées : les défis de l'égalité en héritage en RDC. En RDC, la loi est claire : tous les enfants, filles et garçons, ont les mêmes droits en matière d'héritage, souligne Maître Roger Bukasa, avocat au barreau de Kinshasa/Matete. Pourtant, sur le terrain, les pratiques culturelles et sociales ne sont pas forcément avantageuses pour les filles aînées. "Il n'y a plus de statut particulier réservé à la fille aînée ou aux filles généralement", affirme-t-il. "La RDC a également ratifié des traités internationaux promouvant l'égalité des sexes, renforçant ainsi ce principe juridique". Malgré cette avancée législative, de nombreux défis persistent, note-t-il. "La cupidité, les croyances traditionnelles selon lesquelles les filles n'auraient pas vocation à hériter, et la lenteur de la justice sont autant d'obstacles qui entravent l'application effective de la loi", déplore-t-il. "Il y a des gens qui, dans la succession, croient que comme ils sont les plus âgés, ils ont plus de droits que les autres". Ces pratiques conduisent à des conflits familiaux, des divisions et des inégalités économiques. "Il y a des familles qui se sont déchirées à cause des questions d'héritage", souligne Maître Bukasa. Pour remédier à cette situation, l'avocat propose plusieurs pistes : - La sensibilisation: "il est essentiel de mieux informer la population sur les droits de chacun en matière d'héritage, notamment en milieu rural où les pratiques traditionnelles sont encore très présentes". - l'accélération de la justice: "la durée excessive des procédures judiciaires décourageant souvent les victimes d'inégalités. Il est nécessaire de réduire les délais de traitement des affaires successorales".- La réduction des coûts judiciaires: "les frais de justice élevés constituent un obstacle majeur pour les personnes les plus vulnérables. Des mesures doivent être prises pour rendre la justice plus accessible à tous ", a-t-il renchéri. (Actualité.CD)

Ituri : des vagues du lac Albert font plus d'un millier de sans-abris à Ubongwa. Après un vent violent, les eaux du Lac Albert ont débordé de leur lit naturel et envahi plusieurs maisons d'habitations et des campements de

pêcheurs. Plusieurs biens et matériels de pêche ont été emportés par les eaux. La population a quitté cette zone pour se mettre à l'abri suite à la continuité de la montée des eaux du Lac Albert.

Vendredi 23 août.

Découverte inquiétante de munitions à Goma : une nouvelle alerte sécuritaire. Une découverte troublante a été faite mardi dernier dans le quartier Lac vert de Goma. Des ouvriers effectuant des travaux ont mis au jour un colis contenant environ cinq cents munitions, enfoui sous terre. Cette découverte suscite de vives inquiétudes au sein de la population locale. De nombreux habitants pensent que ces munitions pourraient appartenir à des groupes armés actifs dans la région, responsables de l'insécurité récurrente qui frappe la ville. Les autorités locales ont été immédiatement informées et les munitions ont été sécurisées par les services compétents. Cette découverte intervient alors que les forces de l'ordre ont lancé, dans la soirée du mardi, une opération de contrôle des véhicules aux principaux carrefours de Goma. Cette nouvelle alerte sécuritaire vient renforcer les craintes quant à la persistance des menaces qui pèsent sur la ville de Goma, déjà fragilisée par les activités des groupes armés et les crises humanitaires. (L'Interview.CD)

Goma : un militaire abat son chef hiérarchique pour rétention de ses 6 mois de solde. La victime aurait refusé délibérément de payer les soldes de six mois du soldat meurtrier présumé. Ce dernier, exaspéré de colère, aurait criblé de balles ledit colonel qui a tenté en vain de s'en fuir. Et, le soldat ayant commis ce forfait s'est rendu lui-même au poste des Fardc avec son arme.

Nord-Kivu : des transporteurs obligés de payer la taxe unique allant jusqu'à 750 USD dans les zones occupées par le M23. Ils ont érigé des barrières sur l'axe Kanyabayonga-Rutshuru-Goma et le tronçon Goma-Kithsanga-Kirumba, dans les territoires de Rutshuru et Masisi. Les transporteurs qui empruntent ces deux axes routiers pour ravitailler les grands centres de consommation sont confrontés chaque jour à ces défis. Face à cette surtaxation, certains propriétaires ont carrément décidé de retirer leurs véhicules de la circulation sur ces axes. Les transporteurs déplorent par ailleurs la multiplicité des barrières parfois suivies de tracasseries dans les zones sous contrôle du gouvernement sur l'axe Goma-Kitshanga.

Processus de Luanda : la RDC et le Rwanda se retrouvent le 9 et 10 septembre pour négocier l'accord de paix. Selon le communiqué final de la troisième réunion ministérielle qui s'est clôturée le jeudi 22 août à Luanda, une réunion d'experts se réunira également dans la capitale angolaise, du 29 au 30 août, dans le but d'aborder des aspects spécifiques de l'Accord proposé par le Président de la République d'Angola, João Lourenço, médiateur du processus. Le communiqué souligne que la réunion ministérielle, qui a débuté mardi, s'est déroulée « dans un climat serein et fraternel », et que toutes les parties ont réitéré leur engagement à travailler ensemble pour trouver une solution durable au conflit qui touche l'Est de la RDC. La troisième réunion ministérielle a été organisée en tenant compte des accords conclus sur le cessez-le-feu entre le Rwanda et la RDC, en vigueur depuis le 4 août.

L'ICCN saisit une cargaison contenant 15 primates à l'aéroport de Goma. L'Institut congolais pour la conservation de la nature, (ICCN), affirme avoir saisi 15 petits singes, des cercopithèques qui proviendraient de la province du Sankuru. Ils étaient en transit à l'aéroport de Goma, avant leur évacuation frauduleuse à l'étranger. Ce trafic constitue une infraction au regard de la loi du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature en RDC. Ces animaux ont été confisqués par l'ICCN dans le cadre de lutte contre la criminalité faunique et le trafic illicite des espèces protégées. Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités. Ce coup de filet intervient 48h après la saisie, le 19 août à l'aéroport de N'djili à Kinshasa, d'une autre cargaison de 309 perroquets gris, exportés frauduleusement à partir de la RDC, rapporte l'ICCN dans son communiqué.

Ituri : prise en charge gratuite d'au moins 2000 femmes enceintes et jeunes déplacés souffrant des IST. Deux centres de santé sont ciblés pour la prise charge, notamment de celui de Kigonze au centre-ville qui héberge environ 14 000 personnes et celui de Betokomba à Bembey, à une dizaine de kms de Bunia. Selon l'infirmier responsable du centre de Kigonze, au moins dix femmes et jeunes déplacés souffrant d'infections sexuellement transmissibles (IST) sont reçus chaque jour. Le médecin superviseur au sein de l'ONG Réseau d'accès pour le développement et progrès intégré, (RADPI), souligne que les statistiques sont alarmantes, en grande partie à cause des relations sexuelles non protégées et du phénomène de "sexe de survie" dans les camps de déplacés. Cette organisation s'efforce également de sensibiliser les déplacés au planning familial et à la prévention des violences sexuelles. Au total, 3 400 personnes bénéficieront de ce projet, qui s'étendra sur un an dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

L'hôpital général de référence de Beni offre gratuitement tous les soins liés à la maternité. La prise en charge est complète : du suivi de la grossesse jusqu'aux premiers mois du nouveau-né. « Depuis juillet, nous avons

commencé à prendre en charge les accouchements gratuitement. Les femmes qui arrivent, que ce soit dans les centres de santé ou ici à l'hôpital général de référence, accouchent sans frais. Qu'elles accouchent par voie basse ou par césarienne, en tout cas, tout est gratuit. Certaines aires de santé bénéficient également de soins de santé gratuits, mais ce n'est pas le cas pour toute la zone », a confirmé le Dr Jérémie Muhindo.

Goma : le PAM apporte une assistance d'urgence à plus de 185 000 personnes déplacées. Ce 22 août, cette agence onusienne a annoncé la distribution de plus de 3 000 tonnes de vivres pour le mois d'août. Cette aide humanitaire est destinée aux 41 000 ménages déplacés, répartis dans cinq sites autour de Goma, ainsi qu'à Bweremana et Minova. L'assistance alimentaire comprend des céréales, des légumineuses, de l'huile végétale et du sel.

Samedi 24 août.

Lutte contre les inondations à Kinshasa : Daniel Bumba lance les travaux de dragage des rivières. L'assainissement de Kinshasa, passe par l'évacuation des déchets évalués à plus de 3,4 millions, le curage et le dragage des rivières et cours d'eau de la ville. L'objectif de l'opération de dragage de rivières, a dit le gouverneur, est « zéro mort » et « zéro inondation » pendant les pluies dans la ville de Kinshasa. Les travaux consistent à l'extraction du sable se trouvant dans cette rivière, cause des inondations plus fréquentes dans les quartiers environnants des communes voisines de Gombe et Limete. (Actualité.CD)

Kinshasa : CNPAV encourage la RDC à récupérer ses gisements miniers auprès de Dan Gertler. Le consortium Congo n'est pas à vendre estime qu'il est temps que la RDC soit remise dans ses droits et récupère ses royalties au lieu de lui demander de les racheter encore auprès de Dan Gertler. Il n'est pas question de lever les sanctions contre l'homme d'affaire Dan Gertler mais plutôt de mettre fin à son accord signé en 2022 avec le Gouvernement congolais. La récupération de ses gisements miniers permettra au pays de mener des actions sociales en faveur de la population. Cet activiste de lutte contre la corruption, Dan Gertler est, depuis 2017, sous sanctions du Gouvernement américain.

Nord-Kivu : la MONUSCO et le PDDRC entament le processus de transfert des compétences. « Le Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire et stabilisation (PDDRC-S) doit être appuyé par la Monusco. Et dans ce cadre-là, nous avons commencé ce processus de transfert des compétences. Et nous, nous sommes prêts pour prendre la relève. Nous avons commencé ce processus, dans le site de transit de Munigi, où nous avons vu tout ce que les amis font. On a vu le personnel et c'est vraiment impressionnant. » Le PDDRC-S doit se préparer en conséquence, au regard de ce que la mission onusienne a entrepris au site de transit de Munigi. Le transfert des compétences ne se limite pas seulement à la gestion du site mais aussi « tout ce que la Monusco faisait, c'est notre tâche. Et nous devons prendre nos responsabilités ».

Tanganyika : le HCR annonce la fermeture du camp de déplacés de Kikumbe, situé à une dizaine de kms de Kalemie. La pacification et la sécurisation de la zone ainsi que le désir volontaire de plusieurs déplacés de retourner dans leurs milieux d'origine ou d'aller vivre ailleurs sont les raisons qui expliquent la fermeture du camp de déplacés de Kikumbe. Plus de 1 200 ménages sont identifiés sur ce site. Parmi eux, 1 063 ménages vont recevoir du cash pour leur relocalisation après avoir manifesté le désir de retourner dans leurs milieux de vie. Les 213 ménages ayant choisi de rester sur place pour l'intégration locale vont bénéficier d'un kit abris. Le site de déplacés de Kikumbe a été installé en 2017 à l'époque où il y avait intensification du conflit Twa-Bantous.

RDC : Cinq policiers arrêtés après l'agression d'un diplomate français à Kinshasa. Cinq policiers ont été arrêtés vendredi à Kinshasa après avoir participé, en compagnie de « plaignants » et d'« agents du parquet », à l'expulsion d'un diplomate français d'une résidence de l'ambassade de France. L'incident serait lié à un conflit foncier, au cours duquel le diplomate a été agressé et contraint de remettre les clés de la résidence. Une source diplomatique parle d'un « incident diplomatique » et dénonce une « intrusion dans une emprise française » par des autorités congolaises, en violation de la Convention de Vienne. Cette source précise que le premier conseiller, le conseiller culturel et un agent de sécurité de l'ambassade de France ont également été menacés. « La villa du conseiller culturel a été forcée et vidée de ses meubles, et le conseiller de l'ambassade, occupant de la résidence attaquée, a été hospitalisé ». (Actualité.CD)

Violents combats entre le M23 et les Wazalendo à Masisi. A la mi-journée, la situation était confuse autour de la localité de Muheto, à environ 16 kms de Masisi-Centre, où les tirs croisés à l'arme lourde ont plongé la population le désarroi. Certaines sources annoncent déjà la chute de cette contrée aux mains des rebelles. D'autres sources, en revanche, soutiennent que les combats, débutés vers 4 h ce samedi, se poursuivent et auraient redoublé d'intensité. Le rebelles du M 23, les premiers avoir lancé l'offensive, auraient, en même temps, ouvert plusieurs autres fronts.

La coalition Lamuka appelle au retrait de la RDC du processus de Luanda. Selon un cadre de la coalition Lamuka, ces pourparlers sont menés sous un fond d'hypocrisie, pendant que les ennemis de la République continuent à conquérir des territoires, à occasionner des déplacements internes et des morts de trop. « Nous exigeons que Monsieur Félix Tshisekedi retire notre pays de ces pourparlers hypocrites. Continuer à croire naïvement que Paul Kagame est un facteur de paix ou de stabilité en faveur du Congo est une faute grave ».

Le nombre de fonctionnaires réduit de 1,4 million à 795 000 après un contrôle rigoureux, de nettoyage et d'assainissement. "Après un contrôle minutieux, nous avons réduit le nombre de fonctionnaires de l'État de 1 425 000 à 823 000 en juin 2023. Notre objectif était d'atteindre 643 000 agents pour une meilleure maîtrise des effectifs," Le ministre a également évoqué la mise en place du fichier de référence de l'administration publique, qui a permis l'identification biométrique des agents publics. "Aujourd'hui, nous avons 795 000 agents et fonctionnaires de l'État captés après cette opération d'identification," a-t-il déclaré. Ce processus d'assainissement se poursuit, avec des identificateurs qui devraient bientôt se déployer dans certaines zones encore non couvertes, notamment dans les territoires de Sankuru, du Nord-Kivu et de l'Ituri. (Acutalité.CD)

Dimanche 25 août.

Montée des eaux du lac Albert : 6 morts à Mahagi. Les six victimes sont originaires des villages d'Urii2, Ubongwa et Aduu. Ces entités lacustres situées dans la chefferie des Wagongo, sont envahies par les eaux du Lac Albert, à la suite des vents violents qui soufflent ces derniers jours dans cette partie de l'Ituri. 15 rescapés et blessés sont internés au Centre de santé d'Agudi Usoke pour des soins appropriés. 3 000 maisons sont inondées et détruites. Cette catastrophe naturelle a causé le déplacement de plus de mille personnes qui passent la nuit à la belle étoile ou dans des hangars du petit marché d'Ubongwa. La Protection civile parle de 87 barques, des boutiques et des kiosques emportés, et une quantité importante de marchandises détruites par les eaux du lac.

Lamuka préconise des consultations internes pour régler le conflit dans le Nord-Kivu. La coalition de l'opposant Martin Fayulu – Lamuka - préconise des concertations internes entre le pouvoir, l'opposition et la société civile pour des solutions efficaces à la crise dans la province du Nord-Kivu qui fait face aux offensives des rebelles du M23, appuyés par le Rwanda. Continuer à considérer Paul Kagame comme un facteur de paix, c'est faire preuve de naïveté et même de complicité. Par conséquent, la coalition Lamuka appelle Félix Tshisekedi à ne plus engager notre pays dans ces pourparlers qui nous font passer pour les dindons de la farce. La solution n'est plus à chercher à Luanda ou à Nairobi. La solution pour imposer la paix viendra de Kinshasa. Les Congolais doivent parler aux Congolais. (RFI)

Relance de la MIBA : le gouvernement adopte un plan de redressement de 70 millions USD. Parmi les priorités mentionnées dans ce plan de relance figurent la certification des réserves minières, essentielle pour attirer les investisseurs et assurer la pérennité des activités. Il y a également sécurité des concessions, souvent menacées par des exploitations illégales. En plus, des investissements substantiels devraient être orientés vers l'amélioration des infrastructures de production, peut-on lire dans le compte-rendu du Conseil des ministres. Le plan de relance met également l'accent sur une gestion rigoureuse des charges du personnel, accompagnée d'un suivi-évaluation permanent pour garantir une exécution efficace des stratégies mises en place. D'autres investissements viendront compléter ces efforts, afin de renforcer les équipements et infrastructures nécessaires au redressement de la MIBA.

Jean-Lucien Bussa veut s'investir pour la relance de la CINAT. Le temps est arrivé pour relancer cette entreprise dont l'Etat est propriétaire à 91%, a affirmé le ministre du portefeuille. Dotée d'une capacité de production de plus de 300 000 tonnes par an, la CINAT réalisait plus de 1000 tonnes de ciment par jour, soit 20 400 sacs de 50 kg. Mais, la société d'économie mixte a été confrontée à plusieurs problèmes, qui ont fini par l'emporter : endettement excessif, personnel impayé, outil obsolète, etc. Depuis l'arrêt définitif de son usine en 2011, la Cimenterie nationale de Kimpese, attend toujours la réalisation d'un plan d'urgence de relance de ses activités.

Goma : saisie de 350 kilos de coltan à destination du Rwanda, par les services de sécurité de la ville de Goma. Il existerait un circuit maffieux opérant entre les zones occupées par le M23/RDF et le Rwanda et transitant par la ville de Goma, a fait savoir le maire de Goma. Cette saisie est une preuve de plus que la guerre de l'Est est plutôt un prétexte pour le pillage des ressources économiques de la RDC. Grace au professionnalisme de l'Agence nationale des renseignements la marie de Goma a appréhendé sept colis de coltan sur l'avenue Géomètre au quartier Katoyi.

Gouvernement et syndicats des enseignants s'accordent sur la rentrée scolaire du 2 septembre. Un accord a été trouvé entre les syndicats des enseignants et le gouvernement samedi. Le Gouvernement s'est engagé à appliquer une partie des accords passés, tendant à améliorer les conditions socio-professionnelles des enseignants.

RDC : Dépréciation du Franc Congolais (CDF). Depuis le début de l'année jusqu'à la mi-août 2024, le franc congolais (CDF) a enregistré une dépréciation de 5,75 % sur le marché officiel et de 6,50 % sur le marché parallèle. Au 16 août, le taux de change s'établissait à 2.842,93 CDF pour un USA sur le marché interbancaire et à 2.872,19 CDF sur le marché parallèle. Cette dépréciation reflète les pressions économiques internes et externes auxquelles la RDC fait face. Malgré cela, les réserves internationales de la RDC ont atteint 6,059 milliards USD, couvrant 14 semaines d'importations de biens et services sur fonds propres, un indicateur de stabilité financière face aux fluctuations du marché. *Mobilisation des recettes budgétaires et dépenses publiques.* À quatre mois de la fin de l'année, le gouvernement congolais a réussi à mobiliser 16.000 milliards de CDF en recettes internes, sur les 26.000 milliards de CDF prévus dans le Plan de Trésorerie (PTR) de l'État. Les recettes cumulées au 14 août 2024 montrent une performance budgétaire supérieure aux attentes, avec une plus-value de 10,5 % par rapport aux assignations. Cependant, pour atteindre les objectifs fixés pour l'exercice budgétaire, le gouvernement doit encore mobiliser 10.000 milliards de CDF. Les dépenses publiques, quant à elles, ont atteint 15.564,8 milliards de CDF, dépassant la projection de 13.966,1 milliards de CDF, mais ont été financées de manière saine sans recours à des moyens inflationnistes. (Actualité.CD)

Lundi 26 août.

Goma : 8 présumés recruteurs du M23 arrêtés par les services de sécurité. Parmi eux figurent un militaire de la 11e brigade, des sujets rwandais en situation irrégulière, des dealers de drogue et des jeunes arrêtés dans différents quartiers de Goma, et dans le territoire de Nyiragongo. Le territoire de Nyiragongo est l'endroit où se cachent tous ces bandits qui viennent opérer dans la ville, organisant des cambriolages, des braquages, et autres forfaits.

Julien Paluku interdit l'importation et la commercialisation de 8 marques de farine impropre à la consommation en RDC. Le ministre du Commerce extérieur a rappelé que cette farine de maïs en provenance de la Zambie, est contaminée par l'aflatoxine, une substance toxique et dangereuse pour la santé humaine et animale. Il indique que des enquêtes sont en cours pour assurer la traçabilité de ces produits toxiques et leur retrait du circuit du commerce national. Il charge la direction des Douanes et accises (DGDA), l'Office congolais de contrôle, (OCC), les services d'Hygiène aux frontières, la Police nationale congolaise, et d'autres services de l'exécution de ces mesures.

Des combats ont repris entre l'armée congolaise et le M23. D'après des témoignages d'habitants, ces affrontements dans le territoire de Lubero ont suscité une vive tension au tour de la ville de Kirumba, localité située à une centaine de kms de Goma. « Nous les Congolais devons être très vigilant et voir comment analyser cette violation continuelle du cessez-le-feu » a souligné l'administrateur militaire du territoire de Lubero. Pour l'heure, il est encore impossible de savoir qui contrôle la zone. La société civile craint la poursuite des combats sur cet axe qui mène vers Butembo et Béni, deux grandes villes et carrefours commerciaux du Nord-Kivu. D'autres combats ont aussi eu lieu dans le Rutshuru et dans le territoire de Masisi. (RFI)

Tshopo : au moins 27 aires de la zone de santé de Yahuma touchées par l'épidémie de Mpox. Le médecin chef de la zone de santé Yahuma (Tshopo) affirme que l'épidémie était d'abord confinée dans quelques localités, puis s'est propagée rapidement dans cette contrée, provoquant une situation d'urgence sanitaire. Il se dit inquiet vu l'ampleur et la rapidité de la propagation de cette épidémie dans cette entité sanitaire, d'autant plus que le lot de médicaments fournis récemment par l'Organisation mondiale de la santé, leur a permis d'assurer les soins des malades mais que les défis sont encore énormes. Il appelle à une intervention urgente des autorités sanitaires et des partenaires afin de contenir la maladie et renforcer la riposte. Mais en attendant, il appelle la population à observer les mesures d'hygiène et de prévention afin de limiter la propagation de la maladie.

Le Gouvernement annonce la reprise des emprises ferroviaires spoliées, à travers le territoire national. Le ministre des Transports, a présenté un plan pour la reprise définitive de ces espaces. Les emprises des aéroports de Kinshasa/Ndjili, Lubumbashi/Luano, Mbuji-Mayi/Bipemba, Kananga et Kolwezi sont également concernées par des cas de spoliation. Afin de garantir la sécurité de la navigation aérienne, toutes les constructions illégales érigées sur ces espaces seront démolies, permettant ainsi à la Régie des voies aériennes (RVA) de sécuriser ces zones sensibles.

Kinshasa : une dizaine de greffiers comptables et secrétaires des cours, tribunaux et parquets déferés devant la Justice. Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, a enjoint au Procureur général de poursuivre les concernés pour détournement présumé des recettes judiciaires. Le ministre de la Justice applique les recommandations de la Cour des comptes contenues dans son rapport d'audit auprès des services d'assiette fiscale au sein de l'appareil judiciaire. Cet audit a été effectué sur 43 entités des cours, tribunaux et parquets de la ville. La Cour a peint un

tableau sombre démontrant comment les réseaux de détournement de deniers publics et corruption opèrent en toute tranquillité et impunité au sein des services judiciaires, censés instaurer l'Etat de droit, selon le ministre.

Environ 100 maisons endommagées après la pluie dans le territoire de Beni. La société civile locale qui dresse ce bilan, a appelé à une aide d'urgence en faveur des sinistrés qui dorment pour la plupart à la belle étoile. Les plus chanceux ont trouvé refuge dans des familles d'accueil. La société civile craint que cette situation puisse impacter le déroulement des cours lors de la prochaine rentrée scolaire, car plusieurs écoles ont perdu leurs murs et leurs toitures. L'hôpital général de Kamango a aussi perdu son matériel à cause de cette inondation.

Procès malanga : La RDC réclame 250 millions de dollars de dommages-intérêts. Le procès lié à la tentative de coup d'État et à l'attaque contre la résidence de Vital Kamerhe s'est ouvert ce lundi 26 août 2024 devant le tribunal militaire de garnison de la Gombe, en session délocalisée à la prison militaire de Ndolo. Les audiences ont débuté avec les interventions des parties civiles, parmi lesquelles la RDC, qui a réclamé des dommages-intérêts s'élevant à 250 millions de dollars américains. Dans sa plaidoirie, la République Démocratique du Congo a affirmé avoir subi des préjudices à la fois moraux et matériels. Sur le plan moral, elle a souligné que la diffusion d'idées négatives par des sources étrangères aurait contribué à alimenter un sentiment de mécontentement au sein de la population, incitant certains à se dresser contre les institutions en place. La peur générée parmi les habitants, particulièrement durant les attaques survenues dans la nuit du 18 au 19 mai 2024, a également été évoquée. En ce qui concerne les préjudices matériels, la République a dénoncé les actes de destruction et autres dégradations causés par les accusés, qui ont affecté plusieurs biens publics. C'est sur cette base qu'elle a demandée 250 millions de dollars en compensation. Les 51 prévenus sont accusés de graves délits, notamment terrorisme, détention illégale d'armes de guerre, tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, meurtres, ainsi que financement du terrorisme, des infractions qui peuvent entraîner des peines allant jusqu'à la peine de mort. (L'Interview.CD)

Mardi 27 août.

Tshopo : au moins 5000 nouveaux déplacés signalés à Bafwasende, ayant fui les affrontements des groupes armés à Mangurujipa (Nord-Kivu). La plupart de ces déplacés se sont installés à Bafanduo et à Niania. Certains parmi eux passent la nuit à la belle étoile, exposés aux intempéries, d'autres sont hébergés dans des familles d'accueil. Ces personnes vivent dans la précarité et manque de tout. L'administrateur de Bafwasende plaide pour une intervention urgente des humanitaires en leur faveur. Il espère que son appel de détresse sera entendu.

Ituri : 3 morts et une dizaine de personnes prises en otage dans une attaque des ADF à Bahaha. Cette localité se trouve à environ 45 kms de Mambasa-centre, dans la province de l'Ituri. Ces rebelles ont ensuite incendié plusieurs maisons construites en majorité en pailles avant de se diriger vers le centre de santé de Bahaha, où, ils ont pillé des médicaments et ont mis le feu sur une dizaine de motos, sur une église protestante et sur le bâtiment de cette structure sanitaire, nouvellement réhabilitée. Cette situation a provoqué des déplacements massifs des populations.

Des ONG s'organisent pour pérenniser les acquis de la Monusco au Sud-Kivu. Le coordonnateur de la Synergie des organisations de la société civile a souligné que les acteurs locaux ont été suffisamment outillés par la mission onusienne avant son retrait, afin de leur permettre de prendre le relai dans des dossiers visant la protection et la promotion des droits des enfants. Il affirme que grâce à ces compétences, les acteurs locaux continuent de militer contre l'utilisation et le recrutement des enfants au sein de groupes armés, comme le faisait la Monusco.

Congo-Brazzaville: une session de l'OMS s'ouvre alors que le mpox se propage. La 74e session du comité de la région africaine de l'Organisation mondiale de la santé a commencé ce lundi à Brazzaville. La réunion d'ouverture s'est tenue devant 650 délégués venus de 46 pays, pour une session qui doit durer jusqu'au 30 août. Devant les délégués, Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a exprimé la préoccupation de l'institution face à la propagation de l'épidémie de mpox. Il a souligné son inquiétude concernant les derniers variants signalés. « Nous sommes particulièrement préoccupés par l'expansion de cette nouvelle souche du virus appelée Clade 1b, notamment dans la partie orientale de la RDC. Au cours du mois dernier, plus de 220 cas concernés par le clade 1b ont été confirmés dans quatre pays voisins qui n'avaient pas déclaré des cas de mpox auparavant : le Burundi, du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda ». **Prévenir grâce aux vaccins.** Face à la montée en puissance de certaines maladies, le président congolais Denis Sassou-Nguesso met en avant le rôle crucial de la prévention : « Les vecteurs de la maladie ne connaissent pas de frontières. Ils circulent facilement et la prévention apparaît comme le recours le plus pertinent pour se prémunir de la maladie à travers les vaccins. » (RFI)

Les Fardc remettent une quarantaine d'ex-otages des ADF à la société civile de Beni. Parmi ces ex-otages, se trouvent 24 enfants et 16 femmes qui ont été libérés lors des affrontements avec les rebelles des ADF dans plusieurs

localités du territoire de Beni. Il y a aussi six combattants Mai-Mai, qui se sont rendus aux forces de la coalition Fardc-UPDF. Le porte-parole des Fardc du grand Nord, demande à la société civile d'accompagner ces ex-otages pour leur réintégration communautaire.

Procès Tentative du coup d'Etat : peine capitale requise contre 50 prévenus. Le ministère public a requis, ce 127 août, la peine capitale contre 50 de 51 prévenus, auteurs du coup d'Etat étouffé du 19 mai dernier. Ce réquisitoire a été prononcé lors d'une audience au tribunal militaire de garnison de Kinshasa/Gombe.

La réforme de la Police souffre de son faible financement par le Gouvernement (Jacquemain Shabani). Le faible financement des précédents plans d'action de la réforme de la Police par le Gouvernement reste jusque-là le seul frein à l'avancement de cette initiative, entamée depuis 2010, a indiqué le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, mardi 27 août. Il a appelé les différentes parties prenantes à travailler en synergie pour l'aboutissement de cette réforme pour une Police efficace et dévouée pour la sécurisation des personnes et leurs biens.

Judith Suminwa échange avec la société chargée d'installer 33 micro-barrages hydroélectriques en RDC. La Première ministre a échangé, ce 27 août avec Paul Hinks, directeur général de la société MYHYDRO, sur deux projets. Il s'agit notamment du projet de conversion du gaz du lac Kivu en électricité et du projet d'installation des micro-barrages hydroélectriques dans trente-trois sites répertoriés à travers la RDC, rapporte la Primature. Face à la menace toxique du dioxyde de carbone présent dans les profondeurs du lac Kivu, dans l'est de la RDC, le Gouvernement veut lancer un vaste chantier d'exploitation du gaz pour la production d'électricité. « Le deuxième projet concerne les projets d'hydroélectricité que nous comptons développer en RDC. Nous avons un accord avec les autorités congolaises pour installer les micro-barrages hydroélectriques dans 33 sites répertoriés. Le premier dossier qui va être traité se fera sur la rivière Lubi à Kabeya-Kamwanga », a précisé Paul Hinks.

Raïssa Malu dévoile les cinq actions clés de sa politique éducative. Lors des assises de la Revue annuelle des performances, qui réunit plus de 400 acteurs du secteur éducatif de toutes les provinces du pays, ainsi que des partenaires techniques et financiers, la ministre de l'Éducation nationale a présenté les cinq actions phares qui guideront sa politique éducative pour les prochaines années. 1. Dialogue permanent avec les parties prenantes. « Ce dialogue constant est essentiel pour s'assurer que les décisions sont représentatives et soutenues par tous ». 2. Renforcement des capacités administratives à tous les niveaux du système éducatif. Elle a insisté sur l'importance d'une bonne administration pour mieux coordonner les efforts et assurer un suivi rigoureux de toutes les initiatives. 3. Formation initiale et continue des enseignants. « Les enseignants sont au cœur du système éducatif. Il est impérieux de leur offrir une formation de qualité afin qu'ils puissent dispenser un enseignement d'excellence à tous les élèves ». 4. Promotion de l'équité et de l'inclusion. Elle a insisté sur la nécessité de garantir à chaque élève un accès égal à une éducation de qualité, indépendamment de son origine, de son sexe ou de ses capacités. 5. Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC). En formant les élèves et les enseignants à l'utilisation des outils numériques, le gouvernement entend préparer la RDC à l'ère du numérique. (L'Interview.CD)

Mercredi 28 août.

La prostitution, un métier de survie pour plusieurs femmes et filles déplacées à Beni. Déjà à partir de 20 h, elles racolent au bord de la chaussée aux abords de la ville, non loin du rond-point Nyamwisi. La plupart d'entre elles disent le faire pour la survie de leurs familles, avec tous les risques encourus. Elles ont du mal à décliner la sollicitation, même sans protection ; l'essentiel étant d'empocher les 5000 FC (moins de 2 USD), que le client propose. Elles sont de tous les âges et de toutes catégories, même des mineures. La vulnérabilité des personnes déplacées est l'une des causes de la prolifération de la prostitution dans les milieux urbains du Nord-Kivu, a fait savoir dans son rapport, la coordination provinciale du Programme national de lutte contre le Sida (PNLS).

Lubero : 3 morts et plusieurs blessés après l'explosion d'une grenade à Kikuvo, sous occupation des rebelles du M23. Cet incident s'est produit lorsque des habitants manipulaient cette grenade avec imprudence, après sa découverte à l'entrée de leur village. La société civile redoute la présence de plusieurs autres engins de guerre dans cette zone où des combats ont récemment opposé les rebelles du M23 aux Forces armées de la RDC.

Au moins 610 décès dus à l'épidémie de Monkey pox en 8 mois. « Le cumul de cas suspects depuis le début de l'année est de 17 801 avec 610 décès. Dans l'Ouest du pays, les provinces les plus touchées sont : Equateur, Sud Ubangi et Mai Ndombe alors que les plus touchées dans l'Est sont : Sud et Nord Kivu ». Il a en outre rappelé que la maladie de Monkey pox peut se transmettre de trois façons : d'une personne à une autre, d'une personne au contact avec un objet contaminés et d'une personne à un animal. « Pour protéger vos proches et lutter contre la propagation des maladies, il est essentiel de respecter les mesures et gestes barrières, maintenir une bonne hygiène de mains,

éviter tout contact non protégé avec les animaux sauvages ou des animaux malades ou encore mort ». Il a par ailleurs recommandé les personnes ayant les symptômes d'appeler gratuitement le numéro 151 pour signaler ces cas.

Kasaï-Central : 500 ménages retournés d'Angola récoltent leurs cultures de manioc. Ce site de Tshilumba, situé à 7 kms de Kananga a été aménagé par le HCR à travers son partenaire 'Association pour le développement social et sauvegarde de l'environnement' (ADSSE). Cette ONG, qui accompagne ces retournés à travers différents projets leur avait donné des semences de maïs, de manioc et de pistache qu'ils ont plantées. « Nous avons aménagé des champs en faveur des rapatriés qui viennent de l'Angola. Notre souci c'est de les accompagner pour s'autonomiser ».

Sud-Kivu: un convoi humanitaire et plusieurs voyageurs pillés par des hommes armés sur la RN3 dans le PNKB. "Plus de 20 motards, des véhicules des ONGs et d'autres usagers en provenance de Bukavu pour Bunyakiri ont été victimes de braquage des coupeurs de route dans le parc national de Kahuzi Biega. Plusieurs biens incalculables des victimes sont emportés par les malfaiteurs comme: une somme importante d'argent, téléphones, ordinateurs, habits", a dit le président du cadre de concertation de la société civile territoire de Kalehe. Sur la liste des victimes, des humanitaires des ONGs telles que Action pour la Paix et la Concorde (APC), Life and Peace LPI. "Ils ont également été torturés, tout comme une dizaine de motards présents sur place". (Actualité.CD)

Rentrée scolaire à Bunia : plus de 1 280 enfants déplacés de Kigonze inscrits à l'EP Saint-Luc. Ces enfants déplacés sont des victimes de la récente attaque de Lodjo, Bianda, Galayi et Pluto. Son directeur, Benoit Loti, explique : « nous avons neuf salles de classe. L'Etat congolais a accepté au moins 55 élèves par classe. Chez nous, la moyenne fait déjà plus de 80 élèves par classe ». L'EP. Saint-Luc manque en outre d'enseignants. De nombreux enseignants des territoires de Djugu et d'Irumu qui prestaient dans cet établissement, sont retournés dans leurs milieux respectifs, à la faveur de l'embellie de la situation sécuritaire. Cet établissement scolaire éprouve d'énormes difficultés, notamment sur le plan logistique pour assurer une bonne rentrée scolaire.

Vers une nouvelle offensive du M23 au Nord-Kivu ? Les craintes de la société civile. La situation sécuritaire dans le Nord-Kivu continue de susciter de vives préoccupations, alors que des rapports font état d'un renforcement militaire des Forces de défense rwandaises (RDF) autour des villes stratégiques de Goma et Saké. Selon la société civile du Nord-Kivu, environ neuf camions remplis de soldats ont été signalés dans l'axe Kibumba, témoignant d'une intensification des préparatifs militaires dans cette région déjà instable. « Le M23 n'a pas l'intention d'arrêter la guerre de conquête. Ils se préparent à lancer des assauts sur de grandes agglomérations. Ils ne respectent absolument rien. Pendant qu'ils parlent de cessez-le-feu, ils disent ne pas être concernés par ce cessez-le-feu et que c'est l'affaire du Rwanda et du Congo ». L'une des préoccupations majeures concerne la possibilité d'une "balkanisation de fait" de la région, accentuée par les récentes actions du M23. La situation au Nord-Kivu demeure extrêmement tendue, avec des craintes croissantes d'une intensification des hostilités dans les jours à venir. (L'Interview.CD)

Nord-Kivu : 8 militaires Fardc écopent de la peine de mort. Traduits en justice successivement en date de 24 et 26 août 2024, en procédure de flagrance, quatre de ces soldats appartiennent à l'unité de la Garde républicaine. Alors que les quatre autres sont de l'unité Police militaire. Certains de ces condamnés sont impliqués dans le meurtre de deux civils, vendredi 23 août dans la soirée au village Buhombo, groupement de Munigi, territoire de Nyiragongo.

Jeudi 29 août.

Lubero : le Renadel appelle l'armée à intensifier ses opérations à Bapere, récemment ciblée par les rebelles des ADF. Le Réseau national des élites (Renadel), a fait savoir que « depuis le début de la crise sécuritaire dans le secteur de Bapere et dans le groupement Manzia dans la chefferie de Baswagha, leur vie au quotidien est hantée, nous sommes déçus, parce nous vivons dans un climat d'insécurité. Personne ne bouge pour faire pression sur ces ADF. C'est la énième fois que nous alertons sur cette situation, malheureusement, personne ne réagit ».

Judith Suminwa appelle les jeunes à lutter contre le népotisme, le tribalisme et la corruption. La Première ministre de la RDC, a également encouragé ses interlocuteurs à être des artisans de paix et à cultiver la tolérance. Pour elle il est essentiel d'écouter les préoccupations des jeunes, leurs idées et leurs attentes pour la construction d'un Congo prospère, dans un avenir où règne la paix et développement. Des questions liées à l'entrepreneuriat, au chômage, à l'agriculture, à l'éducation, au banditisme urbain, aux réseaux sociaux, étaient au centre de ces échanges. Ce forum réuni des centaines de jeunes venus de différentes provinces du pays et il est placé sous le thème : « L'éveil de la jeunesse dans le processus de paix pour le développement durable en RDC ».

Farine impropre au Haut-Katanga : renforcement des mesures de contrôle aux postes douaniers. « Dans le souci de protéger la population contre toute intoxication due à la farine contaminée par l'aflatoxine, le gouvernement provincial a pris des mesures : Le renforcement des patrouilles mixte PNC-FARDC tout au long de la frontière avec la Zambie et l'interdiction temporaire d'importer les emballages vides de toute autre marque de farine ». Le Gouvernement provincial du Haut-Katanga a également décidé de prélever des échantillons pour analyse dans le laboratoire de l'Office congolais de contrôle (OCC). Il s'est engagé en outre de consigner des stocks dans les entrepôts de la Direction général des douanes et accises (DGDA) jusqu' à l'obtention des résultats d'analyse de l'OCC. « Un contact permanent est maintenu avec les autorités zambiennes pour qu'aucun commerçant véreux ne se serve de son territoire pour des opération de changement d'emballages ».

17 % des bureaux de vote ont permis à des personnes sans carte d'électeur de voter lors des élections de décembre 2023, selon Symocel. Après avoir observé l'ensemble du processus électoral de 2019 à 2023, couvrant la période avant, pendant et après les élections du 20 décembre 2023, la Synergie des Missions d'Observation Citoyenne des Élections (Symocel) a publié son rapport final. La Mission d'Observation Électorale (MOE) indique qu'au moment du vote, 17 % des bureaux de vote ont accordé le droit de vote à des électeurs ne disposant pas de carte d'électeur et dont les noms ne figuraient pas sur la liste électorale. En outre, lors du déroulement du vote, la MOE Symocel a relevé que 6 % des bureaux de vote n'assuraient pas le secret du vote en raison de l'emplacement de l'isoloir, et 6 % d'autres bureaux ne marquaient pas tous les électeurs à l'encre indélébile. La structure a également signalé une interruption de plus de 30 minutes du déroulement du vote dans 18 % des bureaux de vote en raison de « problèmes techniques au niveau de la machine à voter » ; dans 5 % des bureaux en raison de la « rupture de stock de matériel électoral » ; dans 3 % des bureaux en raison de « troubles pendant le déroulement des scrutins » ; dans 5 % des bureaux à cause des « intempéries » ; et pour d'autres raisons dans 1 % des bureaux. Les opérations de vote ont connu une interruption de plus de 30 minutes dans 34 % des bureaux de vote observés. Le 20 décembre à Kinshasa, par exemple, plusieurs bureaux de vote n'ont fonctionné qu'en après-midi, faute de dispositifs électroniques de vote (DEV). Dans un centre installé à l'école Les Hirondelles, située dans la commune de Lingwala, les DEV ont été déployés presque à 19 heures et sous la pluie. Dans d'autres centres à Mont-Amba, tels que celui installé à l'Institut Mbungu, à Kisenso, plusieurs électeurs ont accusé les responsables des bureaux de ne pas marquer l'encre sur les doigts des électeurs d'un candidat à la députation nationale, une stratégie permettant à ces derniers de voter dans plusieurs centres, en collusion avec ledit candidat. (Actualité.CD)

Nord-Kivu : 200 cas de choléra enregistrés à Walikale en 6 mois. « Depuis le mois de juin jusqu'à présent, nous venons d'enregistrer 17 morts et beaucoup d'autres cas restent sous observation. Le gros de cas provient du site minier d'Omate, situé dans l'aire de santé de Bilobilo. Jusqu'à maintenant, le seul partenaire intervenant contre cette épidémie c'est Médecins Sans Frontières (MSF)-Hollande. Mais cette intervention reste encore minime, il reste autant de besoins non couverts. Les cas continuent à être reçus dans les centres de santé qui ne sont pas dotés de mécanisme de quarantaine ». Plusieurs malades passent la nuit à même le sol, alors que les patients souffrants d'autres maladies sont de plus en plus exposés.

Vendredi 30 août.

Le vice-ministre de la Justice annonce un procès contre le Rwanda devant la cour de justice de l'EAC à Arusha. Le Rwanda a été mis en accusation devant la Cour africaine des Droits de l'homme et des peuples pour agression dans l'Est congolais et crimes de guerre. « J'ai demandé que la requête introduite par la RDC soit examinée dans le meilleur délai, sinon la RDC allait quitter la communauté des États d'Afrique de l'Est. Le résultat n'a pas tardé, la Cour a programmé l'affaire. Ce procès aboutira à la condamnation du Rwanda pour violation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale d'un État membre de l'EAC, (et) atrocités de masse contre les populations civiles ainsi que les violations graves et flagrantes du droit international humanitaire. Donc, il y aura une phase de réparation en faveur des victimes. Maintenant, nous pouvons, nous Congolais, demander à la Cour pénale internationale, pourquoi elle qui a été saisie depuis longtemps, traîne ? Nous lançons aujourd'hui la campagne que nous dénommons Justice pour la RDC". » (RFI)

Ituri : un convoi de la MONUSCO attaqué par de présumés miliciens Codeco à Bbali. Selon des sources sécuritaires, il n'y a pas eu de pertes en vies humaines, ni de dégâts matériels. Les mêmes sources affirment également que ces soldats onusiens étaient en patrouille de routine dans cette contrée, quand ils ont croisé un groupe de présumés miliciens de Codeco. Ces assaillants soupçonnaient ces soldats de la paix d'être venus en appui aux FARDC.

Au moins 600 000 enfants déplacés concernés par la rentrée scolaire au Nord-Kivu. Tout est mis en place, avec des partenaires qui accompagnent le Gouvernement congolais pour accueillir ces enfants ainsi que des enseignants

déplacés, affirme le Directeur de la province éducationnelle Nord-Kivu 1, basé à Goma. Ils seront réinsérés dans les écoles de périphérie de la ville de Goma. Mais, dans la partie occupée par les rebelles du M23, 450 écoles avaient été fermées et délocalisées depuis l'année dernière. Le sort des élèves coincés dans cette zone n'est pas encore connu. Mais, les besoins sont encore énormes car il faut encore des classes supplémentaires. Près de 2 000 salles de classe devront être construites pour contenir plus de 160 000 enfants déplacés.

Félix Tshisekedi réaffirme son engagement à soutenir la recherche scientifique en RDC. « Le développement de la recherche scientifique et technologique est le socle sur lequel repose tout progrès social et économique. C'est pourquoi je réaffirme mon engagement à soutenir la recherche scientifique. Par l'entremise du ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique, je veillerai à ce que ce secteur vital soit soutenu non seulement par des paroles, mais par des actions concrètes ». Pour le président de la République, il apparaît plus que nécessaire d'envisager la création d'une structure de coordination interministérielle qui aura pour mission de veiller à la mise en œuvre effective des politiques de recherche et d'innovations dans tous les domaines de la vie nationale.

Mbuji-Mayi : 109 détenus de la prison centrale bénéficient de la liberté conditionnelle. La libération de ces personnes éligibles fait partie de la politique du ministère de la Justice, visant à désengorger les maisons carcérales en RDC. Ce même jeudi, les responsables de la prison ont reçu du ministère de la Justice, un lot de 80 matelas afin que les détenus ne puissent plus dormir à même le sol comme c'était le cas auparavant. Construit pour une capacité d'accueil de 150 détenus, la prison centrale de Mbuji-Mayi compte plus de 500 détenus.

Court échange de tirs à la frontière avec le Rwanda entre Goma et Rubavu. L'incident a eu lieu à la mi-journée au poste frontière dit « Petite barrière ». C'est un combattant muzalendo qui a ouvert le feu sur les militaires rwandais déployés sur place. Plusieurs balles ont été tirées, ce qui a déclenché une réaction des soldats rwandais. L'échange de tirs a duré une dizaine de minutes, créant une vive tension dans la zone. Les activités transfrontalières ont été suspendues momentanément avant de reprendre après l'accalmie. Si les Congolais venant du Rwanda ont continué à traverser, aucun ressortissant rwandais n'a franchi la frontière vers Goma pendant plus de deux heures, selon une source à l'immigration. L'auteur des tirs a été arrêté par les services de sécurité congolaise. Une source militaire sous couvert d'anonymat ajoute que des investigations sont en cours pour savoir s'il s'agit d'un vrai ou d'un faux muzalendo, ces combattants qui appuient l'armée congolaise dans des opérations contre les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda. Les Fardc n'ont pas réagi lors des tirs. Des sources concordantes ajoutent qu'aucune victime n'a été enregistrée en RDC. Les autorités militaires du Nord-Kivu n'ont pas encore communiqué. (RFI)

Goma : face à la persistance de l'insécurité, les jeunes s'organisent et mettent en place des barrières contre des bandits qui utilisent des véhicules pour opérer la nuit. Il s'agit d'une nouvelle stratégie adoptée par les jeunes de plusieurs quartiers situés dans la partie Nord de la ville de Goma. Des grosses pierres sont placées dans des avenues secondaires. Cette pratique vise à empêcher les bandits de se mouvoir pendant la nuit à bord de véhicules pour commettre des meurtres, vols, extorsions et autres. La coordination urbaine de la société civile de Goma salue cette initiative des jeunes qu'elle qualifie d'un système d'auto prise en charge. Son président, Marrio Ngavho appelle plutôt les autorités à revoir les stratégies de sécurisation de la ville.

Kwilu : Plus de 5 000 déplacés risquent de se retrouver sans abris à la rentrée scolaire à Manzasay. La rentrée scolaire de ce lundi 2 septembre est un véritable cauchemar pour les déplacés vivant dans des salles de classe dans le secteur de Manzasay, dans le territoire de Bagata. D'après le récent rapport d'évaluation rapide multisectorielle effectué par OCHA et les organisations humanitaires locales, au total 5 225 déplacés occupent cinq salles de classe d'une école faute d'abris. Ces personnes avaient fui l'insécurité suite aux incursions des miliciens Mobondo dans les villages Parking et Kingalamatele en mai dernier. Malgré tous les appels à l'aide et la descente des organisations humanitaires, aucune assistance n'a suivi. Le député national élu de Bagata, Garry Sakata, qui attire l'attention du gouvernement sur cette situation, précise qu'une intervention urgente éviterait à ces déplacés le manque d'abris pendant la rentrée scolaire, alors que la saison des pluies s'approche. D'après les organisations humanitaires locales, des filles déplacées tombent enceintes dans ce village d'accueil. La situation des personnes de troisième âge et des enfants ne fait que s'empirer. (Actualité.CD)

Samedi 31 août.

La Banque mondiale offre 105 tonnes de médicaments pour lutter contre la mpox en RDC. « Cette contribution permettra de couvrir les besoins de plus de 15 000 patients, sachant que nous avons, depuis le début de l'année, plus de 18000 cas. Cela veut dire que ça va couvrir quasiment tous les malades que nous avons maintenant. Cela ainsi assurer une prise en charge de plus de 80 % des cas de Mpox recensés à ce jour », a déclaré le ministre de la Santé, le docteur Roger Kamba. Il a rappelé que garantir un accès équitable aux soins pour toutes et tous, la prise en charge des personnes atteintes de mpox est entièrement gratuite. Le même 29 août, le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, reçu par le Président de la République, avait assuré

que son institution, ainsi que d'autres partenaires, travaillent ensemble pour soutenir la RDC et aussi les pays qui sont frappés par cette épidémie. Il avait confirmé l'arrivée imminente en RDC des vaccins contre la mpox.

Bunia : pénurie d'eau potable dans 3 quartiers de la ville. À Bunia, plus de 2 800 habitants des quartiers Bankoko, Ngezi et Mudzipela sont privés d'eau potable depuis près de quatre mois. Les canalisations d'eau qui approvisionnent cette partie de la ville avaient été endommagées lors des travaux de modernisation de la voirie urbaine entrepris par les entreprises Safricas et Mont Gabaon. Les habitants de ces quartiers se retrouvent contraints de parcourir de longues distances pour accéder à de l'eau potable, certains n'ayant d'autre choix que de puiser de l'eau impropre dans la rivière Ngezi, les exposant ainsi à des maladies hydriques. L'ONG Centre d'initiation de développement rural en Ituri (CIDRI), qui assurait la distribution d'eau potable dans ces quartiers, travaille pour que la situation revienne à la normale. Selon Innocent Ngadru, responsable de l'ONG, de nouveaux tuyaux ont été achetés avec le soutien de Safricas. Il précise : « Les tuyaux sont arrivés hier seulement. Maintenant, les services techniques du CIDRI, avec les techniciens locaux que nous avons formés, vont commencer à placer la conduite entre l'hôpital et Ngezi-Kappa pour rétablir l'eau jusqu'à la prison centrale. »

Beni : la rentrée scolaire confirmée pour le 2 septembre malgré les appels au boycott. Le syndicat avait menacé de boycotter la rentrée scolaire en raison du non-respect des revendications des enseignants par le gouvernement. Les syndicats des enseignants plaidaient en effet pour l'instauration d'un salaire de 500 dollars pour chaque enseignant. Toutefois, malgré cette menace, le chef de la sous-division de l'EPST Beni, a indiqué que la rentrée scolaire doit se dérouler comme prévu. Pour sa part, le Parlement d'enfants de Beni a également pris position, plaidant pour la reprise des cours le 2 septembre. Son président, a lancé un appel aux enseignants, les exhortant à assumer leur responsabilité pour éviter de pénaliser les élèves. Notons qu'un accord avait été trouvé entre les syndicats des enseignants et le gouvernement le 24 août dernier à Kinshasa, avec un engagement du gouvernement à améliorer les conditions socio-professionnelles des enseignants. Cependant, cet accord n'a pas été accepté par certains enseignants, notamment ceux de Beni, qui continuent d'exprimer leur mécontentement.

Kinshasa : les syndicats des enseignants appellent au boycott de la rentrée scolaire. « Après échange, tous les participants réunis en assemblée générale ont rejeté la proposition du gouvernement, considérant la modicité chronique du salaire des enseignants depuis plusieurs décennies et considérant la non prise en compte par le gouvernement des revendications urgentes et légitimes des enseignants. La synergie des enseignants de la RDC, sur mandat des enseignants réunis en assemblée générale, décide la non reprise du travail dans le secteur de l'éducation nationale le 2 septembre 2024 ». Cette déclaration survient une semaine après l'annonce d'un compromis entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'éducation nationale lors d'une commission paritaire organisée à Bibwa, en périphérie de Kinshasa. Cependant, trois jours avant la date annoncée pour la rentrée scolaire, les syndicats dénoncent la faiblesse des propositions gouvernementales, notamment en ce qui concerne les revendications portant sur l'augmentation des salaires des enseignants, qu'ils jugent insuffisante pour répondre aux besoins et garantir la qualité de l'éducation en RDC.

Ituri : 2 paroisses catholiques scellées par la milice Codeco. Les miliciens réagissent ainsi aux propos de l'évêque du diocèse de Bunia qui, dans une homélie dans la région la semaine dernière, avait indexé ces miliciens d'être parmi les acteurs qui endeuillent l'Ituri. Le 29 août, un groupe de miliciens de la Codeco ont organisé une descente à la chapelle de Kpandroma. Sur place, ils ont trouvé deux séminaristes stagiaires, qu'ils ont tenté de maîtriser. Ces derniers ont réussi à s'échapper. Mais leurs téléphones portables ont été dérobés. Avant de quitter les lieux, ces miliciens ont accroché un cadenas à la porte de l'église, bloquant l'accès à l'édifice religieux. A Jiba, des barricades ont été installées à l'entrée de la paroisse catholique. En l'absence de prêtres en mission sur le terrain, ces miliciens ont pris deux personnes en otage. Dans son homélie à la paroisse de Jiba, la semaine dernière, Monseigneur Dieudonné Uringi avait, en effet, peint un tableau sombre des maux qui freinent le développement du territoire de Djugu, et la paroisse de Jiba en particulier.

Félix Tshisekedi inaugure l'usine Varun Beverage qui produit la boisson Pepsi, mais aussi Mirinda. La relance de cette marque intervient plus de 20 ans après. Elle est le fruit de la diplomatie commerciale et économique menée en son temps par l'ancien ministre de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya, aujourd'hui ministre du Commerce Extérieur. Pour Louis Watum Kabamba, l'actuel ministre de l'Industrie, aujourd'hui Pepsi RDC bénéficie des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers qu'offre la zone économique spéciale pilote de Maluku.

Kisangani : 23 cas confirmés de Mpox, parmi 97 cas suspects enregistrés dans cette maison carcérale. La surpopulation et les conditions sanitaires précaires de la prison centrale de Kisangani, qui abrite actuellement 1 222 détenus, suscitent des inquiétudes quant à une possible propagation rapide de la maladie. Les équipes sanitaires ont été déployées sur place pour prendre en charge les cas confirmés et renforcer les mesures de prévention. Quatre cas de Mpox avaient déjà été enregistrés au mois de juillet. Tous ces détenus avaient été soignés localement et sont

désormais guéris. Cependant, l'origine de cette nouvelle flambée de cas reste encore à déterminer, alors que les autorités sanitaires poursuivent les investigations pour contenir l'épidémie.

La RDC cherche de nouveaux investisseurs pour exploiter et exporter son or. Alors que Kinshasa s'était associée à Primera Gold pour exploiter et exporter son or, l'État congolais avait racheté toutes les parts de cette entreprise basée à Abu Dhabi. Désormais, Kinshasa recherche de nouveaux investisseurs, d'après l'agence Reuters. L'entreprise créée en coordination avec Abu Dhabi, en 2021, était pourtant parvenue à faire rentrer une partie des exportations d'or de l'est du pays dans le giron de Kinshasa. D'après les estimations des responsables de Primera Gold, avant son installation en 2021, « plus d'une tonne d'or artisanal du Sud-Kivu traversait, chaque mois, la frontière vers les pays voisins » sans être déclaré. Un commerce illégal qui non seulement échappait aux finances de l'État, mais venait, en plus, alimenter les groupes armés qui déstabilisent le pays depuis des années. Primera Gold bénéficiait d'un taux préférentiel - 0,25 %, soit très en dessous des 6 % de taxes à l'exportation normalement en vigueur. En échange, l'entreprise s'engageait à ne travailler qu'avec des orpailleurs enregistrés et jamais sur des sites contrôlés par les groupes armés ou employant des enfants. Mais d'après Reuters, la dégradation de la situation à l'est du pays a rendu cette mission de plus en plus difficile. En mars dernier, Primera Gold n'exportait déjà plus que 164 kilos d'or par mois. Soit trois fois moins qu'en 2023 et six fois moins que l'objectif fixé d'une tonne. Alors que l'entreprise, désormais publique, cherche de nouveaux partenaires, la coalition d'ONG « Le Congo n'est pas à vendre » a demandé à ce que Kinshasa fasse preuve de transparence sur ce dossier. **(RFI)**

Le chef police ville de Kinshasa suspendu. Les Commissaires Kabeya Tshiani Magnat et Blaise Kilimbimba Mbula sont accusés d'avoir impliqué la PNC dans des actes répréhensibles et attendent les résultats des enquêtes en cours. Vendredi en conseil des ministres, le Président de la RDC, avait vivement réagi à une tentative de déguerpissement "irrégulier" le 23 août dernier, sur un terrain appartenant à l'ambassade de France dans la commune de Gombe à Kinshasa, qualifiant cet incident d'« offensant » envers un pays considéré comme ami et un partenaire stratégique. Il avait alors demandé au Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Justice, le Conseil Supérieur de la Magistrature et les bâtonniers, de prendre des mesures disciplinaires sévères à l'encontre des responsables de cet acte, qui viole la convention de Vienne. Le Chef de l'État a également souligné l'importance de protéger les intérêts des pays amis et de préserver les relations diplomatiques avec la France. **(Actualité.CD)**

